



HAL
open science

Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un établissement. Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. 2009. hceres-02026248

HAL Id: hceres-02026248

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026248v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des établissements

Rapport d'évaluation de l'Université du Littoral Côte d'Opale



septembre 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Rapport d'évaluation de l'Université du Littoral Côte d'Opale



Le Président de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des établissements

Le Directeur

Michel Cormier

septembre 2009

Sommaire



Présentation	5
I – Le contexte régional	5
II – L'Université du Littoral Côte d'Opale	5
1 • Sites et composantes de l'université	5
2 • La population étudiante et l'offre de formation	6
3 • Le périmètre des activités de recherche	6
4 • L'intégration dans le PRES "Lille Nord de France"	7
La stratégie en matière de recherche et de valorisation	9
I – Trois axes stratégiques	9
1 • Axe environnement, milieux littoraux, développement durable	9
2 • Axe mathématiques et sciences pour l'ingénieur	10
3 • Axe langues, littérature, histoire et culture	10
4 • Autres unités de recherche	10
II – Les maisons de la recherche	11
1 • La maison de la recherche en environnement naturel de Wimereux (MREN)	11
2 • La maison de la recherche de Boulogne	11
3 • La maison de la recherche de Calais	11
4 • Les maisons de la recherche de Dunkerque	11
III – La formation doctorale	12
IV – Les partenariats de recherche	12
V – La valorisation	12
La stratégie en matière de formation	13
I – Les caractéristiques de la population étudiante par grands secteurs	13
II – Le pilotage de l'offre de formation	14
III – Les dispositifs d'aide à la réussite de l'étudiant	14
IV – L'accueil, l'orientation des étudiants et l'insertion professionnelle	15
1 • Accueil	15
2 • Orientation	15
3 • Insertion professionnelle	15
V – L'évaluation des enseignements et la qualité pédagogique	16
VI – L'organisation des formations sur les différents sites : les difficultés liées à la multipolarité	16
VII – Les spécificités des instituts : les deux IUT et l'ISCID	17
VIII – L'environnement de travail documentaire et numérique	17
IX – La formation continue	17
X – L'internationalisation des formations	18

La stratégie en matière de vie étudiante	19
I – L'étudiant de l'ULCO, un acteur encore trop discret de la vie de l'établissement	19
1 • Une représentation étudiante à conforter	19
2 • Un pilotage en gestation	19
3 • Une vie associative diffuse	19
II – La vie sportive : un élément fort d'identité	20
III – La vie culturelle : un pilotage à mieux définir	20
IV – La médecine préventive, une préoccupation à faire aboutir	20
V – Une politique de site en devenir : restauration, logement, accompagnement social	21
VI – Les emplois étudiants	21
La stratégie en matière de relations extérieures	23
La gouvernance et la gestion de l'établissement	25
I – Le système d'organisation et de pilotage de l'établissement	25
1 • Organes de direction et pilotage de l'établissement	25
2 • Circuit des prises de décision majeures	25
3 • Composantes et services	25
II – Le pilotage et le développement des TIC au service de la formation, de la recherche, de l'administration et de l'ensemble des personnels et des usagers	26
1 • Pilotage des TIC	26
2 • Niveau de développement des TIC	26
III – La politique de gestion des ressources humaines au service des objectifs de l'établissement	27
IV – L'organisation et le pilotage financier de la politique budgétaire et financière au service du projet d'établissement	28
V – La politique immobilière : gestion, maintenance et développement de l'ensemble du patrimoine	29
VI – Hygiène et sécurité	30
VII – Le développement de la capacité d'auto-évaluation	30
Conclusion et recommandations	31
I – Les points forts	31
II – Les points faibles	31
III – Les recommandations	31
Liste des sigles	33
Observations du président	37
Organisation de l'évaluation	41

Présentation

I – Le contexte régional

L'Enseignement supérieur et la recherche en région Nord Pas-de-Calais se caractérise par un réseau très dense mais également très diffus d'établissements.

En 2007-2008, l'effectif étudiant s'établissait dans la région aux alentours de 155 000 (2^{ème} rang des régions après l'Île de France), soit plus de 7% de la population étudiante française. Durant les dix dernières années, cette évolution des effectifs a été sensiblement analogue à la tendance nationale. À la rentrée 2008, les six universités de la région accueillent environ 100 000 étudiants dont 65% sur la seule métropole lilloise.

Le potentiel régional de la recherche (public et privé) regroupe 3650 chercheurs et enseignants-chercheurs soit 2,2% du potentiel français (9^{ème} rang national). Les universités tiennent un rôle prépondérant dans le développement de la recherche publique au contraire des EPST et des EPIC qui y sont relativement sous-représentés. Les six universités, l'École centrale de Lille et l'École des mines de Douai sont les membres fondateurs du PRES Lille Nord de France qui a été créée, en 2009, sous la forme d'un établissement Public de Coopération Scientifique (EPCS) et qui vise à mettre en synergie les forces universitaires régionales.

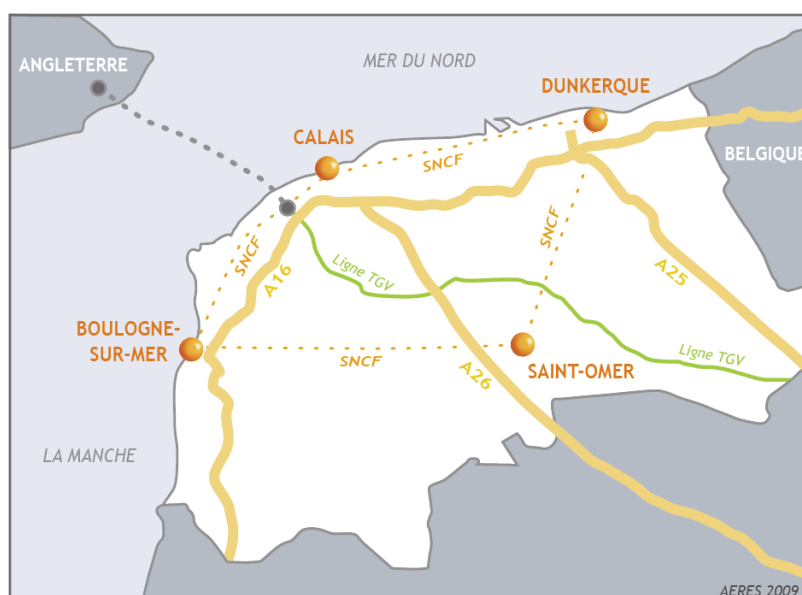
II – L'Université du Littoral Côte d'Opale

La création en 1992 de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a consacré une double démarche :

- la décision des universités de Lille d'ouvrir dans les années antérieures des antennes sur les territoires de la région Nord - Pas-de-Calais pour certaines filières à effectifs croissants, en sciences, technologies et sciences humaines et sociales ;
- la volonté de l'État et des collectivités territoriales de doter la côte d'Opale, et son arrière pays, d'une structure universitaire autonome dans le cadre d'une politique de maillage du territoire par les sites universitaires de proximité, accessibles à l'ensemble des populations.

L'ULCO est une université pluridisciplinaire, hors santé ; elle envisage de demander l'exercice des Responsabilités et compétences élargies (RCE) dès 2010. Elle concentre 501 enseignants et 342 BIATOS, le budget de l'établissement s'élève à plus de 20 millions d'euros pour 2008.

1 • Sites et composantes de l'université



L'originalité marquante de l'ULCO est d'avoir été conçue d'emblée pour un développement autour de quatre sites et non d'une seule métropole. Cette logique de multipolarité a été poussée jusqu'à la duplication des enseignements de tous les secteurs disciplinaires sur les différents sites¹. L'université est ainsi implantée sur Dunkerque, siège principal, Calais, Boulogne et Saint-Omer.

L'université présente une autre spécificité au plan organisationnel puisqu'elle ne compte pas d'Unités de formation et de recherche (UFR), mais quatre Centres de gestion universitaire (CGU), un par site, et cinq Centres de gestion pour la recherche (CGR), un pour chacune des maisons de la recherche. Les CGU et CGR permettent une gestion au plus près des communautés qu'elles concernent et s'articulent sur la gouvernance centrale.

Par ailleurs, l'ULCO comprend deux IUT aux effectifs modestes, ce qui justifie la réflexion en cours de les réunir en une seule entité, ainsi que l'Institut supérieur du commerce international de Dunkerque (article 33) depuis 1992.

2 • La population étudiante et l'offre de formation

Les effectifs sont de l'ordre de 10 000 étudiants en inscription principale, ainsi répartis : 75% en cycle de licence (DAEU inclus), 23,5% en cycle de master, et 1,5% en doctorat. La proportion des boursiers, presque un tiers des étudiants, est sensiblement supérieure à la moyenne nationale. On note un taux d'abandon élevé en premier cycle, de l'ordre de 40%. L'université déploie une pédagogie adaptée à des publics fragiles.

Dans une région fortement touchée par le chômage et les restructurations industrielles, le développement des formations professionnalisées et de la formation continue apporte une contribution appropriée pour ce bassin d'emploi. La baisse des effectifs constitue un autre indicateur à surveiller, même si cette baisse est partiellement masquée par l'augmentation des étudiants étrangers ou relevant d'une convention avec l'ULCO.

3 • Le périmètre des activités de recherche

L'université, en raison de sa création récente, est confrontée à un double défi : permettre à ses enseignants-chercheurs de déployer leurs activités de recherche dans de bonnes conditions et favoriser le développement en son sein d'équipes de recherche de qualité. Le contrat quadriennal en cours (2006-2009) couvre un large spectre de recherches réparties sur 16 équipes. L'ULCO, depuis 2006, mène une réflexion qui la conduit à se recentrer sur trois axes thématiques :

- Environnements, milieux littoraux, développement durable.
- Mathématiques et sciences pour l'ingénieur.
- Langues, littérature, histoire et culture.

Le premier axe est prioritaire. Il ancre la recherche de l'ULCO dans son environnement économique et humain; il permet de développer une expertise appliquée à des problématiques qui seront de plus en plus d'actualité et de nouer des partenariats fructueux avec le tissu industriel et associatif. Il implique une coopération internationale qui ne peut être que bénéfique à l'ULCO. Pour le second axe, l'objectif est la reconnaissance dans des secteurs de recherche et développement en forte expansion, comme le traitement de l'image et du signal. Enfin le troisième axe, important pour une université pluridisciplinaire, devra confirmer son caractère transversal et apporter une contribution significative aux objectifs des deux premiers.

¹ DUNKERQUE : Sciences et technologies, Sciences humaines et sociales, Droit et sciences économiques. Bibliothèque principale. Maison de l'étudiant en construction. Deux maisons de la recherche. CALAIS : Sciences et technologies, STAPS, IUT ; une maison de la recherche. BOULOGNE : Droit, sciences économiques et gestion, Sciences humaines et sociales. Maison de l'étudiant ; deux maisons de la recherche, dont une en bord de mer à Wimereux. ST OMER : IUT.

4 • L'intégration dans le PRES "Lille Nord de France"

Créée par décret du 9 janvier 2009, l'Université Lille Nord de France a le statut d'Établissement public de coopération scientifique (EPCS). Huit établissements sont membres fondateurs : les trois universités de Lille, l'université du Littoral, l'université de Valenciennes et l'université d'Artois, ainsi que l'école centrale de Lille et l'école des mines de Douai.

Le PRES a pour missions principales :

- la conception et la mise en œuvre d'un plan d'action stratégique régional de la recherche, le soutien et le suivi des projets de recherche communs et des équipes labellisées, la mutualisation de l'ingénierie des projets et des équipements lourds, la valorisation de la recherche, la signature unique sous le label Université Lille Nord de France de la production scientifique, la prise en charge des écoles doctorales et le suivi de l'insertion professionnelle des docteurs ;
- la structuration concertée de la carte régionale des formations et la composition d'une offre de masters cohabilités ;
- les dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des étudiants ;
- la conduite de projets communs visant au renforcement du rayonnement et de l'attractivité des établissements au plan international.

L'adhésion de l'université du littoral en tant qu'établissement autonome dans un pôle régional devrait lui permettre de renforcer son positionnement.

La stratégie en matière de recherche et de valorisation



L'ouverture de l'ULCO à la rentrée universitaire 1992 et son développement ultérieur se sont accompagnés du recrutement d'enseignants-chercheurs (EC) issus d'horizons divers et ayant des orientations thématiques très variées. La multipolarité de l'établissement, les partenariats forts avec les acteurs locaux et la proximité géographique du grand pôle universitaire lillois constituent autant de paramètres qui ont modulé dès l'origine le développement des activités de recherche et de valorisation au sein de l'ULCO.

L'ULCO développe aujourd'hui ses activités au sein de 16 unités de recherche en propre ou en partenariat (13 EA et 3 UMR). Elle est affiliée à 6 écoles doctorales. Ces unités accueillent 262 enseignants-chercheurs et 158 doctorants¹.

Le choix des thématiques de recherche a été très tôt l'une des questions centrales posées à l'établissement. Dès l'origine, l'axe «environnement» a été retenu comme l'un des axes de développement. Actuellement et en continuité avec le contrat quadriennal 2006-2009, cet axe est affiché comme prioritaire dans le projet stratégique global 2010-2013. Les objectifs de l'ULCO en la matière sont de : recentrer ses activités de recherche autour de ces axes prioritaires ; regrouper certaines de ses unités ; se positionner dans le PRES Lille Nord de France.

I – Trois axes stratégiques

Le projet stratégique élaboré par l'équipe présidentielle, et discuté en conseil scientifique, prévoit ainsi d'organiser la recherche de l'établissement selon trois axes thématiques pluridisciplinaires.

1 • Axe environnement, milieux littoraux, développement durable

Cet axe est actuellement le plus important : il concerne 83 enseignants-chercheurs et 53 doctorants. Il bénéficie de deux tiers des moyens que l'établissement octroie aux activités de recherche (BQR, emplois), et est fortement soutenu par les collectivités locales. Cet axe est décliné en trois thèmes :

Thème Environnement industriel

L'institut de recherche en environnement industriel (IRENI) constitue l'un des projets du CPER. Il fédère plusieurs unités de recherche : le Laboratoire de sciences environnementales (LSE), l'Institut des mers du Nord (IMN) et le Laboratoire de recherches juridiques (LARJ). L'IRENI ne bénéficie pas d'un label national et l'établissement ne formule pas de demande dans ce sens.

Le LSE correspond lui-même au projet de création d'une nouvelle UMR par fusion de 4 unités préexistantes (UMR CNRS 8101 - LPCA ; EA 2598 - LCE ; EA 2599 - LSOE ; EA 2602 - LMPE localisée à Calais). L'ensemble des équipes à regrouper représente un potentiel humain de 44 enseignants-chercheurs (dont 15 professeurs), 7 ingénieurs, 24 doctorants et 3 post doctorants ainsi que 5,3 ETP techniciens et administratifs. L'équipe ne comprend pas de chercheurs.

Au travers de cette création, l'ULCO fait le pari de la pluridisciplinarité. La pluridisciplinarité est sans nul doute une force quand il y a matière à application, mais en l'absence d'un projet de recherche structuré, le risque est grand qu'elle ne se limite ici à la seule juxtaposition des thématiques préexistantes. Aucune stratégie convaincante n'est établie pour démontrer en quoi les complémentarités entre les équipes existantes permettront de développer des recherches de qualité. Le projet construit apparaît comme une juxtaposition des projets portés par les unités actuelles.

¹ DEPP, données 2006-2007

Thème Environnement naturel

Ce thème correspond aux recherches développées à Wimereux au sein du Laboratoire d'océanologie et de géosciences (LOG) UMR 8187 (CNRS - Université de Lille 1 - ULCO). Le LOG est une unité dynamique de très bonne qualité scientifique bénéficiant d'une très bonne visibilité internationale.

Zones côtières

Sont ici regroupés le LARJ (EA), le LOG (UMR) et l'IMN (EA). Les liens thématiques entre ces trois unités ne sont pas immédiatement apparents et mériteraient d'être explicités pour être convaincants. Le LARJ a tiré parti de sa situation géographique et des partenariats locaux pour se faire reconnaître et se développer de manière lucide. Il souffre cependant de handicaps (taille sous critique, locaux, personnels) qui nuisent à la vie de l'unité. Son intégration dans les axes scientifiques de l'établissement doit être une priorité.

2 • Axe mathématiques et sciences pour l'ingénieur

Cet axe est multidisciplinaire. Il concerne 80 enseignants chercheurs et 40 doctorants actuellement regroupés dans cinq unités de recherche (EA 2596 - LPMA ; EA 2600 - LASL ; EA 2601- LEMCEL ; EA 2603 - LR2B ; EA 4029 - LIL). Ces unités constituent l'adossement recherche du projet de création de l'École d'ingénieurs universitaires en Sciences et technologies avancées de Calais, Côte d'Opale, qui est envisagé dans les 5 années à venir.

Le projet stratégique 2010-2013 prévoit la fusion du LASL et LIL en une unité unique (le Laboratoire d'informatique, signal et image de la Côte d'Opale - LISIC), afin de lui permettre d'atteindre une taille conséquente au service de sa visibilité. Il reste néanmoins à montrer que les STIC peuvent réellement trouver leur place à l'ULCO sans relation(s) avec les acteurs lillois du domaine.

Le Laboratoire de mathématiques pures et appliquée (EA 2596) a demandé son renouvellement. C'est un laboratoire de petite taille qui montre un très bon dynamisme scientifique (production scientifique conséquente, organisation de congrès...). Il est bien implanté dans son université et celle-ci lui apporte un soutien précieux. L'unité fonctionne efficacement et il y a de très bons échanges et collaborations avec les universités voisines. Le LEMCEL deviendra une équipe interne d'une UMR portée par Lille 1 (LDSM). Le LR2B projette de se rapprocher d'une unité lilloise.

3 • Axe langues, littérature, histoire et culture

Cet axe concerne une unité regroupant 43 EC, dont 9 PR et 34 MCF : l'EA 4030 - HLLI dont les thématiques ont trait aux frontières, limites et échanges. Cette unité apparaît engagée dans un véritable travail d'interdisciplinarité. Elle est très intégrée localement et régionalement, mais doit être plus innovante thématiquement et plus visible internationalement.

4 • Autres unités de recherche

Deux unités de recherche n'apparaissent pas clairement dans le projet stratégique de l'université : le Laboratoire de thermodynamique de la matière condensée (LTPMC), UMR CNRS, est décrit dans l'organigramme actuel, mais son devenir n'a pas été évoqué par l'ULCO ; le Laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation (RII) qui a accompli des efforts significatifs pour s'ouvrir internationalement et dont l'activité contractuelle est soutenue, mais le bilan scientifique est faible et le projet montre un nombre trop élevé de thématiques. L'établissement, même en l'absence d'ancrage de ses équipes dans ses axes prioritaires, devrait se préoccuper de leur devenir.

Ainsi, à partir du travail effectué autour de ces trois axes, l'ULCO a pris la mesure des difficultés et des enjeux que représente une structuration appropriée de ses activités de recherche. Son équipe dirigeante fait preuve de volontarisme et met en œuvre une politique incitative visant à développer ou faire émerger des unités de recherche dont la qualité scientifique soit incontestable. Cette politique repose sur la priorisation de l'essentiel des moyens disponibles en direction d'un thème prioritaire, celui de l'environnement. Cette volonté de faire des choix est à souligner et encourager. Cependant, les thèmes identifiés apparaissent très larges et ont par conséquent des difficultés à se concrétiser.

En l'état, il n'est pas possible de repérer des domaines où l'ULCO puisse revendiquer une position de premier plan. La mise en avant du thème environnement devrait s'accompagner d'une déclinaison plus précise des spécificités recherche que ce thème peut recouvrir au sein de l'établissement. De plus, l'ULCO doit apprécier les thématiques dans lesquelles les collaborations avec d'autres établissements sont nécessaires.

Enfin, l'établissement devra consentir un effort sur la pluridisciplinarité. Cette volonté est souvent mise en avant, mais elle peine visiblement à s'exercer pleinement au sein des structures de recherche.

II – Les maisons de la recherche

L'ULCO dispose d'une organisation de la recherche atypique fondée sur des centres de gestion de la recherche, qui sont déterminés sur la base de critères essentiellement géographiques et qui rassemblent les laboratoires et des centres de ressources sur un site universitaire donné. La pertinence de cette organisation se pose avec acuité en termes de lisibilité. Il existe ainsi :

- la maison de la recherche en environnement naturel, Wimereux ;
- la maison de la recherche en sciences humaines, sociales et juridiques, Boulogne-sur-Mer ;
- la maison de la recherche Blaise Pascal, Calais ;
- la maison de la recherche en sciences de l'homme, Dunkerque ;
- la maison de la recherche en environnement industriel, Dunkerque.

1 • La maison de la recherche en environnement naturel de Wimereux (MREN)

La MREN jouxte une autre implantation universitaire, la station marine, qui dépend de Lille 1. La MREN et la station marine hébergent chacune une partie des activités du LOG. Or, la présence, côte à côte, de deux entités fonctionnelles, dépendant administrativement de deux établissements différents et ayant pour vocation commune d'abriter les travaux de recherche d'un seul et même laboratoire (LOG) pose un problème l'organisation interne à l'ULCO. Il faut également souligner que l'éloignement géographique de ce centre place les doctorants dans une situation difficile car ils n'ont pas un accès aisé aux services mis en place par l'ED.

2 • La maison de la recherche de Boulogne

Elle abrite principalement les chercheurs du domaine des sciences humaines, et du laboratoire HLLI. Comme précédemment, l'organisation actuelle pose la question de la redondance des structures et de l'utilité réelle d'identifier un centre de gestion de la recherche, alors qu'une unité de recherche regroupe l'essentiel des forces du site d'autant que des économistes et des gestionnaires sont présents à Dunkerque.

3 • La maison de la recherche de Calais

Le site calaisien abrite 6 unités de recherche : les 5 unités de l'axe mathématiques et sciences pour l'ingénieur ainsi qu'une unité de l'axe environnement, milieux littoraux et développement durable. Ces unités ont conscience des handicaps constitués par leur isolement relatif et souhaitent participer à des programmes de recherche conjoints avec des équipes d'autres universités. L'intégration dans le PRES Lille Nord de France est l'un des leviers envisagés par les acteurs pour atteindre cet objectif.

4 • Les maisons de la recherche de Dunkerque

Sur le site de Dunkerque, la première maison de la recherche existante correspond au périmètre du futur Laboratoire des sciences de l'environnement (LSE) qui se propose de regrouper 4 unités préexistantes dont trois sont hébergées sur le site alors que la quatrième est localisée à Calais (LMPE). La pertinence de l'organisation en maisons de la recherche ne recouvrant pas strictement les thématiques scientifiques dégagées est donc une nouvelle fois posée.

La seconde maison de la recherche dunkerquoise regroupe des unités du domaine des sciences de l'homme et de la société à défaut d'un rapprochement avec les autres universités. Ces unités de recherche semblent en mal d'identité et tendent à se rapprocher d'unités mieux structurées existant dans d'autres établissements. Malgré une structure administrative existante, des orientations scientifiques précises ne sont pas dégagées.

III – La formation doctorale

L'ULCO, en tant que membre fondateur du PRES Lille Nord de France est co-accréditée avec les cinq autres universités qui le composent pour six Écoles doctorales (ED)¹. Le stock de doctorants de l'ULCO est par exemple, en 2006-2007, de 158 et le nombre de thèses soutenues de 44², sans qu'il y ait d'évolution significative par rapport aux années précédentes. Selon les indications données par l'établissement, la durée moyenne des thèses est de 3 ans 9 mois en sciences et de 4 ans 1 mois en LSHS.

La population doctorale présente certaines spécificités :

- Plus de 40% des doctorants sont étrangers et la majorité d'entre eux est originaire d'Afrique et d'Asie. L'ULCO est associé avec le Liban : des étudiants de ce pays font leur master à l'ULCO et y poursuivront ensuite en thèse. L'établissement apparaît comme peu attractif pour les étudiants disposant d'un M2 d'autres universités françaises.
- Il n'y a que très peu d'ingénieurs doctorants et aucune bourse de docteur ingénieur.
- Seuls 4 "thésards industriels" (dont 1 étranger) sont en formation. Ce constat indique que les unités de recherche de l'établissement n'entretiennent que peu de relations sur des thèmes de recherche majeurs avec de grandes sociétés industrielles.

Concernant la valeur ajoutée apportée aux doctorants de l'ULCO par les différentes écoles doctorales, elle apparaît limitée en raison de l'éloignement géographique qui ne permet pas aux étudiants d'avoir un accès aisé à certaines activités ou conférences. L'ULCO forme néanmoins des docteurs dans des conditions satisfaisantes.

IV – Les partenariats de recherche

On notera d'abord la participation de l'ULCO aux programmes successifs INTERREG, qui ont permis d'établir des relations avec les universités du Sud de l'Angleterre. Néanmoins, l'ULCO reste relativement peu présente dans le champ des programmes nationaux et internationaux. Dans le cadre des relations internationales, le rayonnement de l'établissement est modeste. L'ULCO dispose de 48 mois d'EPR. Les visiteurs étrangers séjournent généralement un à deux mois à l'ULCO. Les relations sont établies principalement avec le Maghreb, l'Afrique sub-saharienne et la Russie.

A contrario, il y a un fort partenariat avec les collectivités locales, et plus particulièrement avec le conseil régional Nord Pas-de-Calais. Leur impact est considérable sur l'ULCO. Le volontarisme des collectivités est très grand et se traduit par d'importantes aides financières. Beaucoup d'activités de recherche sont ainsi financées. Si cette situation est confortable sous l'angle des moyens, elle peut induire quelques difficultés sérieuses : on peut raisonnablement se demander si le fléchage est toujours judicieux, les besoins exprimés par les collectivités ne correspondant pas nécessairement au potentiel et aux compétences présentes à l'université.

V – La valorisation

L'ULCO est en contact étroit avec des plates-formes industrielles locales qui lui demandent des prestations de service et des études. À cet effet, l'ULCO possède un "Centre commun de mesures" composé de 4 personnes (dont 3 ingénieurs). Cependant, sur près de 3 millions d'euros de ressources globales, ce centre ne réalise que quelques dizaines de milliers d'euros de prestations industrielles. À côté de cela, l'ULCO est engagée dans un certain nombre de conventions concernant des applications ou des études à court terme.

Mais ne travaillant pratiquement qu'avec les plates-formes de production industrielles, l'ULCO n'est pas en relation avec les centres et les directions de recherche et développement de ces mêmes industriels, où l'on traite la recherche à long terme. L'ULCO ne peut donc engager de la recherche fondamentale sur des sujets intéressant ces sociétés. Il n'y a actuellement aucun sujet de recherche fondamentale sur l'environnement en relation avec l'industrie. Dans ce domaine, la recherche effectuée a un caractère local voire régional, mais en aucun cas national et encore moins international. Pour améliorer cela, il est nécessaire que les chercheurs de l'ULCO se fassent connaître des décideurs de la R et D de grands groupes. Ces derniers ne seront attirés par l'ULCO que si cette dernière est capable d'afficher des pôles scientifiques d'excellence en recherche fondamentale dans les domaines qui les concernent. C'est un travail de fond, difficile et long, mais qui est indispensable si l'ULCO veut s'implanter dans ce domaine. La politique de l'ULCO pourrait être de se focaliser sur la recherche d'application dans le domaine de l'environnement et de laisser à d'autres acteurs les travaux plus fondamentaux. Mais, un tel choix ne serait cependant pas sans risque.

¹ Lille 1 est établissement principal pour trois de ces ED : Environnement, MSPI, Economie ; Lille 2 pour 2 : Droit, Biologie-Santé ; et Lille 3 pour une : SHS.

² Indicateurs DEPP, 2008

La stratégie en matière de formation

L'offre de formation est articulée en deux secteurs : Sciences et technologies, et Sciences Humaines qui rassemble d'une part, Lettres, Langues, SHS et d'autre part, Sciences Economiques et de Gestion, Droit.

I – Les caractéristiques de la population étudiante par grands secteurs

L'ULCO compte, au 15 janvier 2009¹, 9903 étudiants en inscription principale. Ils représentent environ 10% des étudiants inscrits dans les établissements publics supérieurs de la région Nord Pas-de-Calais. Les trois villes de Dunkerque, Boulogne et Calais accueillent plus de 90% d'entre eux. 7422 étudiants sont inscrits en licence (DAEU compris), 2331 étudiants en master et 150 en doctorat. Environ la moitié d'entre eux se répartissent dans les domaines Économie/Gestion Droit, l'autre moitié à parts égales entre les domaines Sciences et technologies, Lettres et langues / Sciences humaines et sociales. Cette répartition, avec un poids relatif important du cycle L (75%) par rapport aux cycles master et doctorat, est conforme aux caractéristiques des universités de même typologie.

L'ULCO présente d'autres particularités :

- La moitié des formations sont des formations professionnalisées. La montée en puissance des licences professionnelles y est très forte puisqu'on compte 17 licences professionnelles, y compris en Droit et en Sciences humaines et sociales, et la formation continue y est très développée.
- Le taux de boursiers, bien qu'en diminution depuis quelques années, reste élevé (plus de 31% en 2008-2009 soit environ 6% de plus que la moyenne nationale). Ce taux de boursiers est représentatif d'une région particulièrement touchée par les restructurations industrielles et un taux de chômage important (11% soit la deuxième position par rapport aux 28 autres régions françaises).
- Un nombre d'étudiants assez conséquent (2 615), inscrits à l'ULCO n'y sont pas présents physiquement, soit plus d'un quart des effectifs ou encore 44% des effectifs des filières d'inscription concernées. Ce type d'étudiants peut représenter dans certaines filières la majorité des inscrits. Cette catégorie d'inscrits est en augmentation notable de plus de 18% par rapport à l'année précédente (2 208 inscrits). La moitié de ces étudiants (1388) sont inscrits parallèlement à l'Université catholique de Lille, et les autres dans des instituts ou écoles privés.

Si on peut concevoir l'intérêt financier que trouve l'ULCO dans cette situation de conventionnement, il convient cependant d'en mesurer les enjeux et d'apprécier la réalité des coûts financiers de chacune des formations. Une réflexion globale sur cet aspect doit être menée afin de définir les véritables partenariats que l'université veut promouvoir pour renforcer son attractivité.

Par ailleurs, l'université est confrontée au problème de la diminution de ses effectifs. En 2004-2005², on comptait 11543 étudiants en inscription principale soit une baisse de plus de 1600 étudiants (- 14%) en 4 ans. La diminution des effectifs n'est pas homogène ; conformément aux observations nationales, ce sont les disciplines scientifiques, technologiques, littéraires et sportives qui sont les plus concernées, alors que les sciences juridiques et économiques ont vu leurs effectifs augmenter ou se maintenir pendant la même période. Cette variation a également pour effet d'augmenter le nombre des filières à faibles effectifs essentiellement dans les disciplines scientifiques. Elle accentue le différentiel d'encadrement au détriment du domaine Sciences économiques et droit. En effet, un peu plus de 50 % des enseignants et enseignants-chercheurs de l'ULCO relèvent des disciplines scientifiques.

Dans le même temps, le nombre de nouveaux bacheliers est en diminution depuis les années 2002-2003. Ils sont passés de 2472 en 2002-2003 à 1966 étudiants en 2008-2009, une baisse en proportion légèrement supérieure à celle du nombre total d'étudiants, ce qui traduit une faible attractivité de l'établissement pour les nouveaux bacheliers. Cette baisse des effectifs est aggravée par un taux de non réinscription en L2 très important : 39 %.

¹ Effectifs SISE, 15 janvier 2009

² Indicateurs DEPP, mars 2008

De plus, on constate une diminution du pourcentage des étudiants titulaires d'un baccalauréat général (73,8% en 2002-2003 à 70,6% en 2006-2007), corrélativement, celui des titulaires d'un bac technologique augmente pendant la même période de 21,7% à 24,7% soit 7,6% de plus que la moyenne nationale, ce qui conforte l'ULCO dans la mission et/ou la responsabilité sociale qui lui incombent au sein de cette région, à savoir celle de la démocratisation de l'enseignement supérieur en faveur des jeunes.

Cet ensemble d'éléments doit inciter l'ULCO à approfondir sa réflexion sur l'attractivité de son offre de formation et à privilégier la professionnalisation de ces formations.

II – Le pilotage de l'offre de formation

L'offre de formation, les dispositifs d'accompagnement et de réorientation des étudiants, y compris ceux qui sont en situation de handicap, l'acquisition de compétences transversales, la démarche qualité sont au cœur des préoccupations de la gouvernance de l'ULCO. En témoignent outre les ordres du jour des CEVU, la présence de chargés de mission affectés à ces différents aspects de la pédagogie. Sur 15 chargés de mission, 8 ont une mission qui concerne les formations.

Bien que l'offre de formation ne soit pas organisée de façon homogène au niveau de l'université, elle l'est par grands secteurs. Ainsi, les formations scientifiques, élaborées par une commission interdisciplinaire sciences et technologies, présentent une harmonisation des volumes horaires, une harmonisation dans le fonctionnement des équipes pédagogiques et dans le soutien aux étudiants (colles) ; elles ont toutes un caractère pluridisciplinaire en L1. Des parcours bien fléchés prévalent dans les formations du secteur LSHS (enseignement / recherche / FLE).

Si les volumes horaires des formations n'ont pas fait l'objet d'une harmonisation, la capacité financière de l'Université fondée sur le nombre d'heures disponibles par section CNU a été prise en compte, si bien que les heures complémentaires sont assez bien maîtrisées.

Enfin, l'absence de contrôle et de validation des règlements d'examens tant par le CEVU que par le CA ne permet aucun suivi des obligations qui incombent à l'université. Une assez large marge de manœuvre est de toute évidence laissée à chaque département. Dans ce domaine, une plus forte implication du niveau central, à commencer par la validation, pourtant obligatoire, des modalités de contrôle des connaissances de chaque diplôme tous les ans, doit être une priorité.

L'ULCO a soumis, dans son contrat quadriennal, un projet de création d'une école d'ingénieurs dans le domaine des sciences et technologies de l'informatique et de la communication sur le site de Calais. Dans la logique d'aménagement du territoire, la création de cette école, actée dans le cadre du PRES Nord Pas-de-Calais, qui bénéficie d'un financement Région/État (CPER 2006-2013), reflète le souci de la gouvernance de développer des formations professionnalisantes favorisant l'élévation du niveau de certification des étudiants. La commission des titres a pris acte de l'existence de conditions scientifiques, managériales et industrielles pouvant permettre l'existence de formations d'ingénieurs mais estime qu'une réflexion doit être engagée sur la cohérence de l'offre de formation dans la région de Calais. Dans ces conditions, elle n'a pas donné un avis favorable au recrutement à la rentrée 2009 d'élèves ingénieurs en vue d'obtenir un titre d'ingénieur dans la spécialité "informatique" (avis de la CTI de mars 2009).

III – Les dispositifs d'aide à la réussite de l'étudiant

L'objectif d'améliorer la réussite en licence est intégrée par tous les départements comme prioritaire. Soutenues par la Région qui finance par exemple des bourses de tutorat (15 bourses pour l'ULCO), des actions sont mises en place dans toutes les formations selon des modalités diverses. La prise en compte de l'insertion professionnelle des étudiants est prioritaire, avec des projets tutorés et des stages obligatoires dans un grand nombre de formations ou de parcours ou optionnels dans les parcours plus traditionnels.

Les équipes pédagogiques, dont la composition n'est pas homogène (directeurs d'études ou enseignant référents ou responsables d'années), assurent un encadrement ressenti par les étudiants élus comme solide. Ainsi, un accompagnement du PPP étudiant est-il prévu dans tous les secteurs avec le concours de professionnels qui animent des cycles de conférences et des modules ciblés en vue de son élaboration.

L'établissement a fait l'effort d'imposer l'enseignement de langues vivantes pour non spécialistes dans toutes les formations et à tous les niveaux. Epaulé par un responsable sur chacun des sites, un chargé de mission pour le CLES a été nommé pour l'ensemble de l'université. Dans certaines formations (sciences, économie, LEA), des enseignements sont donnés en langue anglaise. Les étudiants ont accès à des salles audio-visuelles bien équipées, surtout sur le site de Boulogne, grâce à des dotations importantes des collectivités territoriales.

Les certifications en langues concernent essentiellement l'anglais (CLES1 et 2) et l'espagnol. Malgré une baisse du nombre de certifiés avec le passage d'un CLES régional au CLES national (724 contre 85) et une année 2005-2006 avec un très faible taux de réussite, les résultats vont s'améliorant au fil des années pour atteindre un taux de réussite global de 40%; les étudiants n'ont pas d'obligation de passage des épreuves, mais la certification est gratuite et les enseignants s'impliquent dans la conception des sujets du CLES 2 en anglais.

Des passerelles et dispositifs d'aide à la réorientation sont prévus sous différentes modalités. Avec le soutien financier du Conseil régional, l'IUT a mis en place un DRES, Diplôme de réadaptation à l'enseignement supérieur, sorte de semestre zéro, à l'issue du S1. Des passerelles existent en LEA (Langues étrangères appliquées) et SESA (Sciences économiques et sociales appliquées) permettant aux étudiants de BTS d'intégrer une formation générale à l'issue de leur formation.

IV – L'accueil, l'orientation des étudiants et l'insertion professionnelle

1 • Accueil

Compte tenu de l'implantation de l'université sur 4 sites distants, la création d'un guichet unique est impossible. L'ULCO s'efforce cependant d'accueillir dans les meilleures conditions ses étudiants en offrant un maximum de services de proximité en complément des chaînes d'inscription, et en recrutant de nombreux tuteurs étudiants avec une mission d'information dans les premiers mois de la rentrée. Il n'y a pas d'accompagnement spécifique prévu par l'université pour les étudiants salariés ni pour les étudiants sportifs de haut niveau.

2 • Orientation

Implanté sur trois centres (Boulogne, Calais, Dunkerque), le SUAIO, auquel a été adjoint depuis 2002 le service d'insertion professionnelle, fait preuve d'un grand dynamisme, malgré les difficultés liées aux déplacements entre sites. Parmi les actions menées, on citera : la relation avec les lycées, avec les directeurs de départements, la préparation des plaquettes d'information pour la communication externe. Le SUAIO est également l'interlocuteur du rectorat avec lequel il coordonne la procédure "admission-post bac" et en liaison avec les responsables de formations, celle d'"orientation active", avec le cas échéant, proposition d'entretiens d'orientation.

L'université est par ailleurs très active en matière de communication externe comme l'organisation de forums lycéens ou de journées portes ouvertes. Si les informations figurant sur le site de l'université ne sont pas très lisibles, le guide des formations préparé par le SUAIO est en revanche très bien élaboré.

3 • Insertion professionnelle

Dans une logique de valorisation des compétences des diplômés, le supplément au diplôme est édité, et les fiches RNCP sont renseignées. Une attention particulière est portée à l'insertion professionnelle avec une personne dédiée à plein temps sur les trois sites principaux. Un IGE, chargé des relations avec les entreprises et les collectivités, la recherche de stages et d'emplois, renforce depuis cette année le dispositif. Le choix de diffuser les offres de stage aux formations concernées plutôt que de les mettre en ligne semble judicieux, bien que la coordination des différentes actions n'en soit pas facilitée. Le CUJEP (Centre universitaire économie et éducation permanente), très actif, gère 130 contrats de professionnalisation dans 30 filières différentes.

En outre, un observatoire des études, l'ODESSE (Observatoire du devenir étudiant et du suivi statistique de l'établissement), rattaché directement au président, a été créé en même temps que l'université. Les activités de cet observatoire sont performantes : sur le site du service figurent les informations concernant les taux de réussite et le devenir des étudiants 18 mois après leur sortie de l'ULCO ; tous les niveaux des sortants sont interrogés, y compris ceux qui quittent l'université à l'issue du L1, validé ou non. Dans les faits, la diffusion de l'information aux responsables de formation semble avoir assez peu d'incidence sur l'évolution des formations. La centralisation du service devrait faciliter l'exploitation des résultats.

Les dernières enquêtes disponibles sur le site de l'ODESSE sont relatives à l'insertion professionnelle des diplômés de 2005 (hors convention) avec des taux de réponse significatifs de l'ordre de 60%. Globalement, plus de 80% des étudiants titulaires d'une licence professionnelle sont en activité, le taux de poursuite d'études est inférieur à 10%, ces résultats sont similaires à ceux des deux années précédentes. L'enquête sur la première promotion de master professionnel (faisant suite à celles réalisées sur les DESS) fait état d'un taux d'insertion de plus de 90%. Enfin, une première étude sur le devenir des étudiants inscrits en L3 montre que plus de 84% d'entre eux poursuivent leurs études et que plus de 75% de ceux qui quittent le système universitaire ont trouvé un emploi. Au vu de ses résultats, on peut considérer que l'offre de formation professionnalisée de l'ULCO est adaptée à son environnement socio-économique.

L'articulation entre les différents services impliqués dans l'information, l'orientation, l'insertion professionnelle et l'observatoire est claire, comme le fait apparaître le schéma directeur de l'Aide à l'insertion professionnelle, le BAIP s'occupe des relations avec les entreprises et, en interne, coordonne les actions des différents services.

V – L'évaluation des enseignements et la qualité pédagogique

Deux dispositifs qui pourraient être complémentaires mais qui dans les faits fonctionnent de façon parallèle existent à l'ULCO : l'un est piloté en central, l'autre par les départements.

Le dispositif piloté en central, créé dès l'année universitaire 2005-2006, présente un certain nombre d'avantages. Parce qu'il est commun à toutes les formations de l'Université, il permet l'établissement de bilans présentés devant les conseils centraux. Cependant, ce dispositif, qui procède par échantillonnage, est plus ou moins ignoré par les départements qui s'y intéressent assez peu : bien qu'une formation à l'évaluation ait été proposée à l'ensemble des personnels, seule une dizaine d'enseignants s'y est inscrite.

Parallèlement, certains départements proposent des grilles d'évaluation à leurs étudiants. Mais le dispositif est loin d'être généralisé et les pratiques divergent d'une formation à l'autre, ou d'un site à l'autre à l'intérieur d'un même département (en sciences éco, les enseignements sont évalués à Boulogne, mais ne le sont pas à Dunkerque). Dans tous les cas, les résultats ne font pas l'objet d'une exploitation pouvant influencer sur la conception de l'offre de formation, sur les contenus ou les méthodes pédagogiques.

Il existe de toute évidence une volonté politique forte d'évaluer la qualité des enseignements, de mener des enquêtes sur les sortants de manière à faire évoluer l'offre de formation. Il serait souhaitable que l'établissement encourage la généralisation des procédures existantes et coordonne les différentes actions de manière à pouvoir utiliser au mieux les données des enquêtes. En effet, les départements semblent trop souvent ignorer la politique mise en place en central. Sans doute serait-il souhaitable d'associer davantage les directeurs de centres à cet aspect de la gouvernance afin d'obtenir une organisation lisible et partagée.

VI – L'organisation des formations sur les différents sites : les difficultés liées à la multipolarité

La volonté de répondre à la demande de proximité est manifeste en licence où de nombreuses formations, notamment de niveau L1 et L2, sont dupliquées sur plusieurs sites. Pour le secteur Droit, économie, gestion, les deux premières années des licences sont dupliquées sur les sites de Boulogne et de Dunkerque ; l'année de L3 se concentrant sur le site de Boulogne pour le secteur juridique, elle reste offerte sur les deux sites pour l'éco-gestion, mais présente des parcours diversifiés en fonction de la localisation. De façon analogue, les deux premières années de la licence STAPS sont proposées sur les 3 sites côtiers, l'année de L3 étant offerte à Calais seulement. Dans le domaine Lettres, langues, l'ensemble de la formation de niveau L est dupliqué sur les sites de Boulogne et de Dunkerque pour les Lettres modernes et le LEA. La duplication des formations ne semble guère raisonnable, ni même souhaitable pour les étudiants, ni même le maintien des deux premières années de la licence de mathématiques à Dunkerque quand les effectifs sont inférieurs à 10 pour chacune de ces années pendant deux années consécutives (9 et 7 en L1 et 3 et 7 en L2 pour les années 2007-2008 et 2008-2009). Quant aux effectifs de la mention GSI de la licence de physique, déplacée de Saint-Omer à Dunkerque, ils sont passés de 26 à 10 de 2007-2008 à 2008-2009. Il conviendra donc d'être attentif à ces évolutions.

Les effectifs réduits des licences professionnelles "management des organisations" (16 étudiants en 2007-2008, 13 en 2008-2009), "activités juridiques" (13 étudiants en 2007-2008, 11 en 2008-2009), à Boulogne, "systèmes informatique et logiciels" à Calais (14 étudiants en 2007-2008, 11 en 2008-2009) posent également question.

L'offre au niveau du master a été réaménagée en fonction des axes de recherche sur lesquels l'ULCO s'est positionnée, en particulier autour de l'environnement avec par exemple en chimie un master R/P "expertise et traitement de l'environnement". L'un des deux axes de recherche du domaine juridique (droit de l'environnement et des zones côtières, droit européen des affaires) concerne également cette thématique. Le droit privé souffre de la proximité de Lille, mais le droit européen des affaires est très attractif. Il convient de s'interroger sur le maintien de certaines spécialités de master 2 à faible effectif. Si le recrutement en master se maintient à un niveau tout à fait convenable (2342 étudiants en 2008-2009, 2308 en 2007-2008, dont 1161 en M2 avec une augmentation de 7% par rapport à l'année précédente), cela est dû essentiellement au recrutement d'un nombre important d'étudiants étrangers, africains et chinois notamment. Comme ailleurs en France, ces étudiants rencontrent cependant des difficultés pour trouver des stages.

VII – Les spécificités des instituts : les deux IUT et l'ISCID

Les deux IUT Saint Omer/Dunkerque et Calais-Boulogne comptent 8 départements. Les effectifs d'inscrits en DUT sont en baisse. En 2002-2003, on comptait 1021 étudiants, et en 2008-2009, il y en a 850, soit une baisse de 16,7%. Les départements secondaires sont les plus touchés, notamment les départements Génie industriel et maintenance, génie thermique et énergie. Les taux de boursiers sont élevés (plus de 40%). Les IUT jouent ainsi pleinement leur rôle dans la politique d'aménagement du territoire. Une des raisons de la scission de l'IUT du Littoral en 1998 a été la difficulté de gérer quatre sites souvent eux-mêmes divisés en départements très autonomes du fait de leurs caractéristiques secondaire ou tertiaire. La perspective d'une fusion des deux instituts dans le projet d'établissement, que les deux directeurs ne rejettent pas, nécessite cependant d'en évaluer la valeur ajoutée.

Créé en 1985 à l'initiative de la CCI, de la ville de Dunkerque et de la communauté urbaine, l'Institut supérieur de commerce international de Dunkerque (ISCID) s'appuie sur 12 enseignants permanents, 15 personnels BIATOS sur fonds propres. Les frais de scolarité s'élèvent à 4500 €. Intégré en 1992 à l'ULCO, il compte aujourd'hui une classe de préparation intégrée sur 2 ans d'une vingtaine d'étudiants, 165 étudiants en 1^{ère} année, 60 étudiants en 2^{ème} année et 300 étudiants en dernière année. Ces variations d'effectifs résultent d'une politique de délocalisation de la formation au Bénin et au Togo et d'une convention avec un établissement privé de la région Rhône-Alpes : WESFORD École supérieure de commerce et de management, avec de surcroît une double inscription en filière LMD et en école. La pertinence de la stratégie de l'ULCO d'établir une convention avec un établissement privé français aussi éloigné de sa zone de recrutement doit être posée, d'autant que le site Internet de cet établissement ne fait pas mention de ce partenariat. La situation générale de l'ISCID impose une révision de son organisation ainsi que de son offre de formation, la situation actuelle faisant fortement douter de la visibilité du diplôme.

Tout en étant attentifs à préserver une relative autonomie qui leur permet d'assurer leurs formations avec réactivité et responsabilité, les trois directeurs signalent de bonnes relations avec l'université et une réelle prise en compte de leurs spécificités. Ils regrettent toutefois que la nouvelle loi, qui a mis en place un conseil d'administration réduit auquel ils ne peuvent assister, les prive d'une réelle participation à la gouvernance de l'université.

VIII – L'environnement de travail documentaire et numérique

La bibliothèque principale de l'ULCO est implantée à Dunkerque sur le site du port. Il s'agit d'un bâtiment moderne et offrant de bonnes conditions de travail aux étudiants. Chaque site dispose par ailleurs d'une bibliothèque de proximité plus ou moins importante. Il existe un comité de coordination des ressources documentaires de l'ULCO. Il est évident qu'un développement vigoureux de ressources documentaires électroniques s'impose, en étroite collaboration si possible avec les autres établissements du PRES et en s'appuyant sur le potentiel TIC de l'université.

Du côté de l'environnement numérique de travail, une vice-présidence, rattachée au président et au secrétariat général, est en charge du service numérique et de la communication. Sous son impulsion et en raison de la nécessité d'assurer des enseignements dupliqués sur plusieurs sites, l'ULCO a développé essentiellement des dispositifs de visio conférence permettant la diffusion des cours de préparation au DAEU, de ceux donnés dans le cadre de la FC et de la filière STAPS, présente sur 3 sites. En parallèle, il existe une plate-forme d'enseignement en ligne où sont surtout déposés des supports de cours.

En fait, et assez curieusement compte tenu de la multipolarité, peu d'enseignants en dehors de ceux des filières STAPS et de la FC, voient l'intérêt qu'ils pourraient trouver dans l'utilisation des nouvelles technologies. Le service s'occupe surtout de la maintenance du matériel, de la logistique, plus que de la réflexion sur l'utilisation des TIC comme instrument d'innovation pédagogique. Dans le cadre de l'UNR, un travail existe cependant avec les universités de la région. Il serait souhaitable d'encourager les initiatives qui pourraient être prises dans ce cadre afin de faciliter l'organisation des enseignements et de réduire le nombre de filières à effectifs réduits. La multipolarité est une incitation forte à utiliser les outils numériques en appui des enseignements.

IX – La formation continue

C'est l'un des points forts de l'établissement qui a mis des moyens dans le service de FC en termes de postes (8 PRAG / PRCE, 2 MCF, 1 PAST). La centralisation du service est un agent de dynamisme et d'efficacité. Les comptes financiers fournis par l'établissement font apparaître une véritable explosion du montant des recettes, puisqu'après des années d'une stabilité relative - 906 4333, 33 € en 2003, ce montant passe à 1 908 901, 98 € en 2007.

L'accueil des étudiants en reprise d'études est facilité par l'intégration de ces étudiants dans les groupes de formation initiale.

Les procédures de VAE sont harmonisées dans le PRES Université Lille Nord de France, y compris en termes de financement, avec l'aide du Conseil régional qui prend en charge la totalité du coût de la validation. Les résultats sont plus qu'honorables puisqu'environ 70 VAE sont délivrées chaque année dont 80 à 85 % de validations totales.

X – L'internationalisation des formations

Le vice-président du Conseil d'administration (CA) est également le vice-président en charge des relations internationales.

À côté des programmes d'échanges traditionnels (ERASMUS, CREPUQ), qui drainent un faible nombre d'étudiants aussi bien en mobilité sortante qu'entrante (47 étudiants accueillis et 65 étudiants partis en 2006-2007 dans le cadre d'accords SOCRATES-ERASMUS), l'établissement déclare privilégier les relations avec des universités étrangères de même situation géographique et socio-économique. L'intention est louable et cohérente. Des accords sont ainsi conclus avec le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Bénin, les pays du Maghreb et l'université chinoise de Yanshan.

Ces accords ont conduit à la délocalisation d'un certain nombre de diplômés (349 étudiants inscrits en 2007-2008) sur lesquels l'université ne semble pas exercer de véritable contrôle, qu'il s'agisse des contenus, des volumes d'enseignement, des modalités de contrôle des connaissances, des taux de réussite ou du paiement des droits d'inscription. Un bilan annuel de fonctionnement des formations hors hexagone devrait être exigé afin que l'établissement puisse exercer ses responsabilités.

L'origine géographique des étudiants de nationalité étrangère accueillis à l'ULCO est le reflet de la politique menée par l'établissement : sur 1 869 étudiants accueillis à l'ULCO en 2006-2007, on dénombre 326 étudiants venus de Chine, 448 issus du Maghreb et 809 d'Afrique subsaharienne.

L'accueil d'un nombre important d'étudiants chinois a conduit l'ULCO à mettre en place des dispositifs linguistiques d'accueil sous la forme de DU de mise à niveau. Une convention passée avec la préfecture du département du Nord facilite les démarches administratives et l'obtention de la carte de séjour. Ces structures d'accompagnement sont indispensables mais il semble que, malgré cela, certains étudiants rencontrent de grandes difficultés.

Les taux de réussite des étudiants de nationalité étrangère sont les suivants : inscrits pédagogiques à l'ULCO, 72% ; inscrits en convention avec un établissement étranger : 67% ; inscrits en convention avec un établissement français : 93%. Ces données mériteraient une réflexion approfondie de la part de l'ULCO.

Parmi ces étudiants, un nombre assez conséquent poursuit en doctorat : en effet, près de 50% des thésards de l'ULCO sont de nationalité étrangère. Des procédures de régulation, indispensables, ne semblent pas envisagées.

Si les procédures de certification et de vérification du niveau linguistique (tests du DELF et du DALF) sont organisées au niveau du pôle universitaire Nord Pas-de-Calais, il serait souhaitable d'aller au-delà et qu'une réflexion régionale sur la carte des formations se mette en place débouchant sur une véritable mutualisation des actions relatives aux relations internationales au sein du PRES.

D'un point de vue plus global, les relations internationales semblent davantage fondées sur des initiatives individuelles que sur une politique d'établissement attentive à instaurer une veille et une aide au montage de projets internationaux. Des efforts sont faits afin de renforcer l'internationalisation des activités de recherche en particulier dans l'axe prioritaire de l'établissement : environnement, milieux littoraux et développement durable.

La stratégie en matière de vie étudiante

La jeunesse de l'établissement et son implantation territoriale multi-sites sont des caractéristiques qui constituent à la fois des contraintes fortes, et, dans une certaine mesure néanmoins, des atouts. C'est en tout cas pleinement consciente de ces facteurs que la direction de l'université mène sa politique de vie étudiante.

I – L'étudiant de l'ULCO, un acteur encore trop discret de la vie de l'établissement

1 • Une représentation étudiante à conforter

L'ULCO souffre, sans qu'elle soit chiffrée, de la faible assiduité des étudiants en conseils. La multipolarité, qui engendre des déplacements parfois difficiles pour les étudiants élus, constitue à ce titre un handicap. Pourtant, les élections 2008 des représentants étudiants aux conseils centraux de l'ULCO se sont soldées, pour la première fois, par un taux de participation dépassant les 10%. En outre, la participation est régulièrement en hausse au cours des trois derniers scrutins (pour le CA à titre d'exemple : 9,37% en 2003, 9,79% en 2005 et 10,35% en 2008). De l'avis de tous, un groupe d'élus dynamiques semble annoncer l'émergence d'une vie représentative que l'ULCO doit à présent conforter par tous les moyens qu'elle jugera adéquats : communication sur le rôle des élus, scrutin sur deux jours, formations spécifiques, charte de l'étudiant élu, ...

En matière de reconnaissance des engagements étudiants, on soulignera l'existence du dispositif "Label Citoyen", mis en place par l'ULCO dès 2003. Le label a été délivré à 16 étudiants en 2007 et 12 en 2008. Ce dispositif original n'est pas reconnu dans les cursus : en effet, peu de formations disposent à ce jour d'UE libres permettant aux étudiants de bénéficier pleinement du dispositif. Un effort d'ouverture dans ce sens est souhaitable, ainsi que tente de le mettre en œuvre le vice-président chargé de la vie étudiante, lui-même enseignant, auprès de ses collègues.

2 • Un pilotage en gestation

L'équipe présidentielle s'est vue renforcée, depuis quelques mois, d'un vice-président Vie étudiante. Dans le même temps, l'élection d'une vice-présidente étudiante a eu lieu, pour la première fois à l'ULCO, en février 2009. Il faut associer ce vice-président étudiant à la stratégie de pilotage de la vie étudiante, en coordination avec le vice-président Vie étudiante et à lui donner les moyens nécessaires pour réaliser les missions qui lui incombent.

Les acteurs, nombreux en matière d'animation de la vie étudiante (Atelier culture, BVE, étudiants associatifs et élus, Association de gestion de la Maison de l'Etudiant à Boulogne, Service de santé naissant, service des sports...) manquent, pour l'heure, d'un lieu de rencontre "établissement", qui serait l'endroit d'une nécessaire concertation en matière de stratégie de vie étudiante qui intéresserait l'ensemble des sites. En effet, cette concertation s'est avérée tardive et formelle à l'occasion de la préparation du projet d'établissement 2010-2013.

Les dernières années ont notamment été consacrées à la nécessaire création de nouveaux services de vie étudiante et au renforcement de dispositifs existants : il faut à présent que les étudiants prennent pleinement part à la définition de la politique de vie étudiante, sous la coordination des vice-présidents concernés. On doit donc encourager l'ULCO dans son projet de créer une instance collégiale de rencontre (comité de pilotage), permettant de mieux associer tous les acteurs de la vie étudiante à la stratégie de développement de l'université dans ce domaine.

3 • Une vie associative diffuse

L'ULCO recense 26 associations étudiantes domiciliées (11 à Boulogne-sur-Mer, 15 à Dunkerque). Compte tenu de la taille de l'université, l'ULCO se situe donc dans une situation honorable à cet égard si ce n'est l'absence d'association sur le site de Calais. La majeure partie des associations sont organisées au niveau des filières, voire d'un diplôme, et leurs activités principales sont très peu en lien avec la représentation étudiante, et ne concernent que rarement l'animation culturelle. Cependant, on note une participation assez active aux rendez-vous culturels de l'université : "rentrée culturelle de Dunkerque" organisée depuis 2007, ou encore de la "semaine culturelle de Boulogne-sur-Mer".

L'ULCO n'a pas ressenti le besoin, jusqu'à présent, de formaliser ses rapports avec les associations étudiantes au moyen, par exemple, d'une charte. Le BVE, créé en 2006, a notamment pour mission d'accompagner les associations étudiantes dans leur développement. A titre d'exemple, la Maison de l'étudiant de Boulogne-sur-Mer, issue d'un partenariat original entre la communauté de communes et l'université. C'est sur ce modèle que la Maison de l'étudiant de Dunkerque devrait voir le jour dans les prochaines années.

Le soutien financier aux associations fait l'objet, chaque année, d'une trentaine de demandes d'attribution de crédits FSDIE, de manière constante depuis 2005. L'ensemble des dossiers déposés reçoivent d'ailleurs un financement, de sorte que la Commission d'attribution n'a pas jugé utile, jusqu'alors, de fixer des critères d'attribution particuliers. On peut noter le soutien financier apporté à des soirées festives (1 dossier sur 5 en 2006/2007). Une réflexion sur ce sujet pourrait permettre d'élaborer une véritable politique incitative dans certains domaines de la vie étudiante.

II – La vie sportive : un élément fort d'identité

Selon les chiffres présentés au CEVU de l'ULCO, 20% des étudiants prennent part à une activité physique à l'université. Il semble même que ce taux soit de 30% si on se réfère aux effectifs présents sur le site. Cette proportion importante est visiblement le fruit d'une volonté forte de l'établissement d'offrir, sur chacun des quatre sites de l'université, une gamme d'activités à la fois diverses quant aux disciplines, et très ample quant aux créneaux de pratique. Elle résulte également de la forte collaboration entre le SUAPS et le département STAPS qui permet tout à la fois la mutualisation des équipements et des heures de service des 31 postes affectés.

On peut déplorer, toutefois, le faible rôle du conseil des sports à qui la définition de la politique sportive est en principe dévolue. Ainsi, ce conseil ne délibère pas sur le budget du service et n'a pas été associé, pas plus que la direction du SUAPS d'ailleurs, aux travaux préparatoires du projet d'établissement dans ce domaine. Une plus forte implication pourrait permettre, par exemple, à la direction du SUAPS de proposer un dispositif visant à libérer les étudiants afin de leur permettre la pratique sportive mais les départements de formation sont peu réceptifs.

Le développement de la vie sportive de l'ULCO contribue fortement à son identité. On ne peut donc qu'encourager la validation de ces pratiques et leur inscription dans les cursus universitaires à travers une UE libre.

III – La vie culturelle : un pilotage à mieux définir

L'ULCO s'est dotée dès 1994 d'un service culturel, "La Piscine", dont l'activité est importante (près de 40 événements culturels chaque année, nombreux ateliers de pratiques artistiques ...), bien que son champ d'action soit en grande partie limité au site de Dunkerque. L'université compte par ailleurs 5 associations culturelles, et environ 60 bénévoles, essentiellement sur les sites de Dunkerque et Boulogne-sur-Mer. Ce service est doté d'un budget annuel de fonctionnement de 290 000 € et de 4,5 postes. Bien que relevant d'un statut de service commun, le conseil ne s'est jamais réuni. De fait, "La Piscine" échappe ainsi à un quelconque pilotage par l'université.

Malgré les intentions affichées, le travail en commun entre le BVE et le service culturel semble encore très peu développé, et les modalités d'interactions avec les différents vice-présidents chargés de la politique de la vie étudiante peu explicites. Là encore, la création d'une instance de pilotage stratégique vie étudiante, incluant obligatoirement la vie culturelle apporterait sans doute une meilleure efficacité à la politique de l'établissement.

IV – La médecine préventive, une préoccupation à faire aboutir

Le service de médecine préventive est en cours de création, et devrait être pleinement opérationnel à la rentrée 2009. Le service dispose de 2 postes d'infirmières à temps plein, et d'un poste de médecine affecté à 60% à l'ULCO, 2 psychologues vacataires. Les infirmières et le médecin effectuent des permanences tournantes sur chacun des 4 sites de formation.

En 2007/2008, sur 5684 étudiants inscrits dans le cycle Licence, 281 ont ainsi bénéficié d'une visite de prévention (sur convocation ou à leur demande), soit un peu moins de 5%. Ce chiffre est en baisse significative par rapport aux années précédentes (10,6% en 2006/2007 et 8% en 2005/2006).

Si des activités préexistaient à la création d'un service commun (visites des étudiants étrangers, certificats pour le SUAPS...), elles ne faisaient pas l'objet d'un rattachement clair à un service doté d'un budget propre. En outre, la nouvelle direction du service, en lien avec le BVE, développe de nombreux projets, tant en interne (rapprochement avec les associations étudiantes, participation à des journées nationales) qu'avec des partenaires (mutuelles étudiantes, assistantes sociales pour la mise en place d'un réseau des étudiants en souffrance, Conseil général pour la mise à disposition de vaccins, l'ANAEM pour la simplification de l'accueil des étudiants étrangers, ...). Le service participe

également à un réseau inter universitaire, au niveau de l'académie, qui souhaite voir émerger une politique forte en faveur de la santé des étudiants, au niveau du PRES Lille Nord de France. Tous ces projets ne doivent détourner le service de ses missions premières.

Le budget annuellement consacré par l'université à l'accompagnement du handicap est en hausse depuis plusieurs années (47000 € en 2007, 53000 € en 2008) et la charte Université/Handicap a été signée en 2008. Elle s'est traduite par la création d'une équipe identifiée, baptisée "Handicap'ULCO", sous la responsabilité d'un chargé de mission, qui travaille en lien étroit avec le Bureau de la vie étudiante et le service naissant de médecine préventive. Un premier bilan fait apparaître un travail sur le plan d'accessibilité des locaux de l'université, le recrutement de 8 étudiants tuteurs au titre de l'année 2008-2009, la création d'un guide de l'étudiant en situation d'handicap, etc. La volonté de l'ULCO de développer cet aspect de la vie étudiante s'est ainsi concrétisée de façon rapide et efficace.

V – Une politique de site en devenir : restauration, logement, accompagnement social

Les bonnes relations entre les directions du CROUS de Lille et l'ULCO ont abouti en mai 2008 à la signature d'une convention de partenariat. Cette convention recouvre 4 champs principaux : l'accueil et l'information, l'accompagnement social, les initiatives étudiantes et la citoyenneté, et, enfin, les nouvelles technologies. Elle a permis notamment la mise en place à la rentrée 2008, d'une carte multiservices, assurant pour l'instant les fonctions de carte d'étudiant, de carte de bibliothèque et de carte CROUS, l'accès gratuit à l'Internet dans les résidences universitaires... On peut regretter cependant l'absence de concertation avec le CROUS, acteur incontournable de la vie étudiante, dans le cadre de la construction de la future Maison de l'étudiant de Dunkerque.

D'autres difficultés doivent être également soulignées :

- Les villes où est implantée l'ULCO ne totalisent que 149 logements, répartis entre Boulogne (112 logements) et Dunkerque (37 logements). Pourtant, les taux de tension sont élevés (2,57 à Boulogne et 6,29 à Dunkerque). Ainsi, les étudiants de l'ULCO disposent de moins de 4 logements CROUS pour 100 boursiers, contre 20 pour cent dans le reste de l'académie.
- Alors que l'ULCO représente plus de 6% des effectifs étudiants de l'académie, la part des dossiers de demande d'aide d'urgence (FNAU) déposés par des étudiants de l'ULCO, dont plus du tiers relèvent des échelons 5 et 6, représente moins de 2% des dossiers de l'académie (probable proximité du logement familial).

Il importe donc de poursuivre rapidement la réflexion sur les besoins en matière de logement et sur l'aide sociale d'urgence (meilleure communication, renforcement des effectifs des personnels). Un suivi de la convention mise en place doit être assuré afin de développer la politique de site initiée par ce partenariat ULCO-CROUS.

VI – Les emplois étudiants

Au 1^{er} février 2009, l'ULCO déclare employer 163 étudiants, répartis entre les différentes missions d'accompagnement retenus par le CEVU de l'université (8 pour le handicap, 2 pour le tutorat en bibliothèques, 9 pour le fonctionnement des bibliothèques, 99 pour l'accompagnement pédagogique, 2 pour la méthodologie documentaire et 43 pour l'accueil général). La procédure de recrutement des étudiants, à partir d'un dossier de candidature, est pilotée par la direction des ressources humaines. Le suivi pédagogique des étudiants concernés est assuré par chacun des bénéficiaires (départements, bibliothèques et BVE), sous la responsabilité de la Direction des études et de la vie universitaire. Les tutorats exercés entrent notamment dans le cadre des objectifs du plan Réussite en licence.

En conclusion, malgré les retards constatés en matière de médecine préventive, l'ULCO est résolue à améliorer les conditions d'études et de vie matérielle et culturelle de ses étudiants. Ces dernières années ont été marquées par une prise en main nécessaire, et une meilleure formalisation du rôle des services d'appui à la vie étudiante.

Les élus étudiants rencontrés relèvent d'ailleurs l'efficacité de ces services d'appui (bibliothèque, BVE, SUIO, etc.) et la qualité des échanges avec la direction de l'établissement. Ils soulignent aussi la qualité des formations qui leur sont proposées et la proximité des enseignants. Même s'ils déplorent la difficulté d'impliquer les étudiants dans la vie de l'établissement, ils ont la volonté de s'engager en améliorant notamment la circulation de l'information et l'identité de l'ULCO sur chacun de ses sites.

Les conditions sont donc réunies pour conforter la politique volontariste de l'ULCO dans ce domaine. Permettre à tous les acteurs de la vie étudiante de travailler ensemble à la définition puis à la mise en œuvre d'une véritable stratégie, déterminer mieux encore le rôle et les prérogatives de chacun, développer les partenariats et améliorer leur suivi pourraient en être les objectifs à atteindre.

La stratégie en matière de relations extérieures



Les relations extérieures sont essentiellement tournées vers les collectivités territoriales : Conseil régional, Conseil économique et social régional, Conseil général, syndicat mixte de la Côte d'Opale, communautés d'agglomérations...

Le volontarisme et l'implication - exemplaire - des acteurs publics locaux, avant même et depuis la création de l'université, constituent une caractéristique marquante de la situation de l'ULCO (pour rappel : à la création de l'établissement présidaient plusieurs logiques dont celle du renouvellement urbain de la ville de Dunkerque sur les anciennes friches industrielles). Ce lien pérenne et privilégié, notamment au niveau financier, qui nourrit tant les activités de recherche, de formation, de vie étudiante que de gouvernance (particulièrement au niveau du patrimoine) peut toutefois soulever la question plus délicate de la pleine autonomie de l'ULCO dans ses choix et décisions au service d'une politique d'établissement universitaire (de ses intérêts).

Par ailleurs, des collaborations avec les autres établissements de l'académie sont nouées en formation comme en recherche. Mais les lisibilités restent faibles. En matière de formation, une volonté d'établir des critères communs de définition des besoins, d'éviter les redondances et les répétitions de diplômes identiques avec les universités voisines a été clairement manifestée : la carte régionale des formations, encouragée avec la mise en place du PRES, a pour objet d'aboutir à une stratégie de complémentarité construite sur les réalités socio-économiques locales et le potentiel de recherche.

L'ULCO a des équipes de recherche partagées avec les autres universités de la région. La cohabilitation des ED favorise les échanges entre établissements, ce qui ne peut que conforter sa position. L'ULCO est également impliquée dans trois pôles de compétitivité (Produits aquatiques, Up Tex, et I trans). On ne peut que regretter le fait que la place de l'établissement ne soit pas davantage mise en exergue.

Enfin, une charte vient d'être signée avec le MEDEF afin d'établir un lien régulier entre les acteurs socio-économiques et l'université. Il faut souligner l'existence d'une Maison de l'entrepreneuriat animée par des enseignants de l'ULCO. L'université est consciente qu'elle doit encore privilégier ses liens avec le monde socio-économique.

La gouvernance et la gestion de l'établissement



I – Le système d'organisation et de pilotage de l'établissement

1 • Organes de direction et pilotage de l'établissement

L'équipe de direction se compose ainsi : président (nouvellement réélu), vice-présidents du conseil d'administration, du CS, du CEVU, et vice-présidents des ressources humaines, de la vie étudiante et de la culture, des services numériques et des systèmes d'information, secrétaire général, agent comptable, directrice des ressources humaines et chargé de mission communication. Les vice-présidents sont élus sur proposition du président. Par ailleurs, le président nomme des chargés de mission sur des axes spécifiques. L'équipe de direction se réunit chaque semaine.

Le conseil d'administration de 30 membres dont 22 élus (14 enseignants chercheurs, 3 BIATOS, 5 représentants des usagers), 3 représentants des collectivités territoriales et 5 personnalités extérieures représentant le monde socio-économique, se réunit 5 à 6 fois par an, convoqués sur la base d'un ordre du jour resserré sur deux à trois points principaux. L'effort de lisibilité, d'expertise et de communication se manifeste par des documents préparatoires synthétiques et informatifs. Il faut souligner d'autres efforts d'information et formation en ce qui concerne les procédures budgétaires et comptables, ainsi que la création de commissions telle la commission finances.

De manière plus générale, s'agissant du pilotage, l'objectif poursuivi par la présidence est la construction progressive d'une stratégie commune à l'université, d'ores et déjà partagée dans des domaines importants et qui structurent la préparation du futur contrat quadriennal. La méthode d'évolution consiste à susciter les propositions, faire participer, auto-évaluer au travers d'une équipe de direction élargie et de la mise en place de commissions.

2 • Circuit des prises de décision majeures

Une prise de décision majeure est d'abord débattue au sein de l'équipe de direction avant présentation devant le CA pour débat et adoption éventuelle. Par exemple, l'élaboration du projet d'établissement résulte d'une étroite collaboration entre l'équipe de direction, les directeurs de composantes, les chargés de mission et les responsables de service. Les écrits témoignent de cette participation. Une phase de concertation est également mise en œuvre avec les collectivités territoriales, dont les modalités précises restent à mieux organiser.

3 • Composantes et services

L'ULCO bénéficie d'un régime dérogatoire tenant compte de sa multipolarité, de sa multidisciplinarité et ne reposant pas sur une organisation en UFR. La gestion de proximité des départements et laboratoires s'établit par deux types de structure : Centre de gestion universitaire (CGU - 1 par site) et Centre de gestion de la recherche (CGR - 1 par maison de la recherche). Il y a ainsi 4 CGU et 5 CGR. La distinction des compétences entre les CGU et les CGR est établie, mais les lignes de partage sont peu claires en ce qui concerne la gestion des BIATOS et des locaux.

Le CGU, dirigé par un enseignant-chercheur, épaulé par une équipe administrative, représente l'interface administrative entre les usagers, les personnels, les activités du site et les services généraux du siège. Il a pour rôle l'organisation administrative des enseignements réalisés sur le site et la gestion des locaux, y compris ceux affectés à la recherche.

Également sous la direction d'un EC, un CGR a pour fonction d'assurer :

- l'administration déconcentrée des services aux laboratoires et aux chercheurs, la gestion et l'animation de la maison de la recherche correspondante ;
- l'interface avec les services centraux et le relais localement des décisions de gestion de l'établissement ;
- la logistique matérielle, administrative et financière des laboratoires rattachés pour la seule gestion administrative et financière et des activités de la maison de la recherche ;
- la gestion des centres de ressources (centres documentaires, gros équipements scientifiques) et moyens collectifs des laboratoires abrités ;
- la bonne utilisation et l'entretien courant des locaux en liaison étroite avec le CGU dont c'est la mission ;
- la mise en œuvre, dans leur domaine et en liaison avec les instances ad hoc, des règles et dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité.

Les CGR, avec leur conseil consultatif, constituent des services de proximité pour les laboratoires, veillant notamment en relation étroite avec les services centraux à ce que les engagements financiers des laboratoires respectent les règles financières et comptables et participant au bouclage des fins de contrat. Cet élément est un point fort de l'établissement.

En ce qui concerne la gestion fonctionnelle des personnels BIATOS d'une maison de la recherche, elle est assurée par le directeur de CGR pour les personnels affectés au CGR et par le directeur de laboratoire pour les personnels affectés au laboratoire alors que la gestion administrative est assurée par le CGU. De manière plus générale, chaque directeur de CGU et CGR bénéficie d'une délégation de signature accordée par le président pour les bons de commande relatifs aux prestations et acquisitions pour l'enseignement, l'administration et la logistique s'agissant d'un CGU et pour la recherche s'agissant d'un CGR, le visa des factures pour service fait, les mandats, et les frais de déplacement.

En outre, la réduction du nombre de laboratoires telle qu'envisagée par la direction de l'université (dans un premier temps, resserrement de 15 à 9 unités) risque de faire perdre en pertinence la distinction entre ces structures et au-delà le système organisationnel lui-même, d'autant plus que l'établissement s'est porté candidat au passage aux Responsabilités et compétences élargies (RCE) pour 2010.

De manière classique, la mise en œuvre des orientations stratégiques et des moyens afférents est assurée par les services centraux. De même, sont organisés des services communs : BULCO (services documentaires), service formation continue et apprentissage, service d'action culturelle, service commun des sports. Il faut citer aussi l'existence de trois composantes au titre de l'article 33 : deux IUT et l'ISCID.

II – Le pilotage et le développement des TIC au service de la formation, de la recherche, de l'administration et de l'ensemble des personnels et des usagers

Le contrat quadriennal 2006-2009 présente plusieurs projets regroupés autour de trois objectifs : innover à l'aide des TIC dans la formation ; utiliser les TIC pour la modernisation de l'administration et de la gestion de l'université ; prolonger les actions du programme universités numériques en région Nord Pas-de-Calais.

1 • Pilotage des TIC

L'organisation retenue permet, dans le cadre d'une politique générale d'établissement, l'expression des besoins et la remontée des attentes dans une logique de gestion de projets. La mise en place prévue d'un système global d'informations et d'un entrepôt de données devrait venir renforcer cette approche sous réserve que le contrôleur de gestion nouvellement recruté soit bien intégré au dispositif d'ensemble. Un comité de suivi a également été mis en place en septembre 2008 comprenant les responsables des différents services et divisions : la division informatique, le service des nouvelles technologies éducatives et des chargés de mission C2i, communication et environnement numérique, systèmes informatiques, campus numérique... Le comité est piloté par le vice-président en charge de la communication et des services numériques. Le calendrier de développement des opérations est établi par le comité et proposé au président pour validation. Depuis 2006 et le début du contrat quadriennal, le comité s'est réuni cinq fois.

2 • Niveau de développement des TIC

L'établissement est partenaire d'une Université numérique en région (UNR Nord-Pas de Calais). L'installation de bornes Wifi vient d'être initiée. Par ailleurs, un Environnement numérique de travail (ENT) est proposé à toute la communauté universitaire avec messagerie, portail et campus numériques, ainsi qu'un portail documentaire. Aujourd'hui, tous les étudiants et personnels disposent d'un compte et d'un code d'accès qui leur permettent de se connecter à leur ENT et aux services associés grâce à la constitution d'un annuaire alimenté par Apogée pour les étudiants et par une procédure interne à l'ULCO pour les personnels.

D'autres opérations sont en cours de réalisation ou programmées ou en projet : citons la mise en place d'un logiciel d'emploi du temps, la création d'un entrepôt de données, l'évolution technologique du réseau de communication, le recrutement en ligne des ATER-PRAG-PRCE, la numérisation des plans des différents bâtiments.

Les efforts réalisés sur les TIC ces dernières années sont importants et les usages qui en sont faits se développent grâce aux dispositifs d'impulsion. Ainsi, pour le campus numérique, des séances de formation sont proposées aux enseignants tant sur la conception des supports numériques que sur l'accompagnement de projets pédagogiques. Par ailleurs, le site de Boulogne avec son centre multimédia aide les enseignants qui le souhaitent dans la conception

et la diffusion de supports numériques. Les réalisations comme les projets sont donc nombreux. L'université connaît ses marges de progrès. Ainsi, elle a conscience que, si elle joue un rôle très actif dans l'université numérique Nord-Pas de Calais, son rôle est beaucoup plus modeste dans les universités numériques thématiques.

En ce qui concerne la recherche, elle bénéficie de l'amélioration des infrastructures réseaux et des nouveaux services proposés à la communauté universitaire. Les laboratoires disposent d'un générateur de site Web, avec une assistance technique pour la réalisation, ainsi que d'un serveur d'hébergement mais le nombre d'entre eux utilisant ces possibilités reste faible d'où un manque de visibilité sur les travaux effectués. Plusieurs projets spécifiques ont été déposés dans le cadre du contrat quadriennal avec des niveaux de réalisation et d'utilisation variables. L'objectif est donc que tous les laboratoires utilisent cette possibilité et développent d'autres perspectives : mise en place d'équipements de visioconférence dans les maisons de la recherche comme ceci a été fait à Calais, numérisation et diffusion des colloques, mise en ligne des thèses.

III – La politique de gestion des ressources humaines au service des objectifs de l'établissement

L'université accorde une grande attention à la gestion des emplois et des ressources humaines : en témoigne l'existence d'un poste de vice-président chargé des ressources humaines et d'une structure unique de direction des ressources humaines. La DRH regroupe un service enseignants, un service BIATOS, un service formation et concours. Elle assure la gestion administrative, la paie et la formation de l'ensemble des personnels, les enquêtes et la constitution de tableaux de bord.

Au sein de la DRH, une réflexion est engagée en vue de préparer pour 2010 la gestion prévisionnelle des emplois dans le cadre du plafond d'emplois et les modalités de répartition, de maîtrise et de suivi des crédits dans le cadre du plafond de la masse salariale. Dans ce cadre, les outils de gestion sont en place, tels HARPEGE, ASTRE, WINPAIE. L'université a fait le choix, judicieux, de passer une convention de "paie à façon" avec la trésorerie générale. Enfin, l'intégration de la base de données "services enseignants" est prévue dans le portail : cette application locale permet de gérer les services d'enseignement et de sécuriser en particulier le paiement des heures complémentaires.

Grâce au bilan social, les caractéristiques¹ de tous les personnels, enseignants comme non enseignants, sont bien connues et les conditions sont réunies pour effectuer un travail prospectif de GRH indispensable dans cet établissement récent où le nombre des personnels est réduit, avec une population jeune, peu de départs à la retraite et de création de postes. Les perspectives de recrutement doivent donc être pluriannuelles.

Les objectifs de redéploiement des enseignants-chercheurs sont clairement affichés. Une commission stratégique sur les postes composée de l'équipe de direction, des chargés de mission LMD, des directeurs des maisons de la recherche a été mise en place lors du contrat 2006-2009 pour faire des propositions aux conseils. Elle va opportunément être remplacée par une commission des Ressources humaines dont la composition sera différente : équipe de direction et membres proposés par chaque conseil. De manière plus générale, cette commission, chargée aussi de formuler des propositions concernant l'évaluation des personnels affectés à la recherche, sera saisie dans l'avenir de tout dossier en matière de ressources humaines avant que ne siège le CTP.

Les décisions de redéploiement et de recrutement sont fondées sur la performance des laboratoires et leurs besoins de développement stratégique ainsi que sur les besoins en matière d'enseignement. Les principes sont les suivants :

- les emplois vacants ne sont pas maintenus au-delà de deux concours de recrutement ;
- les emplois vacants correspondant à des EC non actifs en recherche sont redéployés ;
- les redéploiements prennent en compte les priorités de l'établissement en matière de recherche ;
- des postes peuvent être fléchés pour favoriser et aider les efforts de rapprochement entre unités de recherche dans le cadre du PRES.

¹ Les emplois et les effectifs, l'hygiène et la sécurité, les conditions de travail, la formation professionnelle, l'action sociale culturelle et sportive.

L'université a modifié la structure disciplinaire de ses emplois sur les trois dernières années : la moitié bénéficiant à l'axe "environnement, milieux littoraux, développement durable". Il serait nécessaire de disposer d'indicateurs plus précis pour examiner vers quelles équipes ont été effectués ces redéploiements.

En ce qui concerne les personnels BIATOS, l'utilisation rigoureuse d'HARPEGE tout comme la mise à jour régulière de tableaux de bord permettent de connaître précisément l'affectation et la nature des activités des personnels par composante. Le nombre d'agents bénéficiant d'une mobilité interne ou fonctionnelle est assez faible. Aussi, afin de favoriser la mobilité interne, tout emploi vacant fait l'objet d'une publicité diffusée à tous les personnels. Les demandes de création d'emploi sont effectuées à partir du recensement des besoins réalisé auprès des directeurs de composantes et responsables de services. La priorité est donnée à la transformation d'emplois de catégorie A pour assurer le développement des activités de recherche et une meilleure structuration des services. Un point est à suivre avec attention : les dépenses liées aux contractuels qui ont connu une augmentation sensible avec la mise en œuvre de nouvelles missions ou le renforcement nécessaire de certains services. L'établissement a bien pris la mesure de ce problème et exprime la volonté de maîtriser l'évolution des charges.

En conclusion, la GRH menée dans l'établissement présente un caractère dynamique qui se traduit dans l'approche qualitative de la gestion des carrières et compétences. Dans un contexte global de conditions appropriées pour une gestion plus prospective, l'établissement devra porter son attention sur la maîtrise de la masse salariale.

IV – L'organisation et le pilotage financier de la politique budgétaire et financière au service du projet d'établissement

L'ULCO a exécuté au cours de l'exercice 2008 un budget de 26,198 M€, les crédits ouverts initiaux étant de 20,938 M€ et le budget modifié s'élevant à 42,391 M€¹. En fonctionnement comme en investissement, l'État reste le premier financeur de l'établissement (respectivement en 2007, 60% et 53%). S'agissant de 2008, le suivi budgétaire montre un taux d'exécution global de 61,8% inférieur à celui de 2007 qui atteignait 71,9%. Les résultats d'exécution sont très différents selon les CGU et CGR. Le choix effectué par l'établissement est de présenter le budget initial essentiellement comme un budget de fonctionnement. Ceci a pour conséquence l'importance des DBM.

Au niveau central, la division "moyens et logistique" a en charge la préparation et le suivi de l'exécution budgétaire (incluant la préparation des titres de recettes) ; l'agence comptable est responsable du recouvrement des recettes et du paiement des dépenses, du suivi de la trésorerie, de la tenue des opérations comptables et de la préparation du compte financier de l'établissement. Au niveau des composantes, les directeurs (hors IUT) sont ordonnateurs secondaires des crédits délégués (essentiellement de fonctionnement). Les opérations d'engagement et de mandatement sont réalisées au niveau des composantes par leurs services financiers.

Dans le cadre du passage aux RCE et de l'utilisation prévue du nouveau logiciel de gestion financière et comptable SIFAC, une réflexion est menée. Elle porte cependant plus sur un développement de l'aide au pilotage avec la création d'une commission budget que sur les impacts éventuels en termes d'organisation financière.

Il serait souhaitable que des analyses précises soient développées sur les procédures requises de contrôle interne comptable ou encore sur la pertinence d'une création de service facturier. Ces évolutions sont possibles. L'ensemble du processus d'élaboration du budget, de la présentation des orientations au vote final du CA en décembre, est parfaitement lisible et maîtrisé. Les étapes du cadrage et du dialogue budgétaire sont bien respectées.

Toute cette organisation repose sur une vision unique et globale avec une incitation constante à la rigueur sur les dépenses de fonctionnement et à la mutualisation des résultats excédentaires au niveau de l'établissement et non des composantes. L'efficacité de cette gestion avec une politique budgétaire maîtrisée permet de dégager des marges de manœuvre en matière d'équipements, de soutien à projets, de maintenance et d'amélioration du patrimoine.

Dans la structure, les centres de responsabilité sont nombreux pour chaque unité budgétaire et donc pour l'ensemble de l'université. Mais cette multiplicité n'a aucun impact sur le fait que le budget de l'ULCO est réellement conçu comme le budget de l'établissement et la traduction de ses orientations stratégiques.

¹ En 2007, les chiffres étaient respectivement les suivants : 29,886 M€, 20,226 M€ et 41,54 M€.

Corrélativement, l'ensemble des recettes ainsi que les charges de personnels, les crédits concernant les programmes d'équipement et de gros travaux, les programmes INTERREG et le soutien à la recherche sont regroupés dans des unités budgétaires gérées par les services centraux. Les composantes CGU et CGR ainsi que les services communs reçoivent essentiellement une dotation de fonctionnement. On peut s'interroger, avec le développement de la comptabilité analytique, sur la pertinence du maintien d'autant de centres de responsabilité et insister sur l'introduction nécessaire, dans les analyses, des structures de centres de coût et de centres de profit.

Globalement, au travers de l'examen des comptes financiers, la situation financière de l'université est bonne : le résultat net d'exploitation est excédentaire de 772 K€ et le compte réserves s'élève à la fin de l'exercice à 19,73 M€. En raison de certains choix effectués en matière d'investissements, le fonds de roulement a diminué de 2,67 M€ mais il s'élève encore à 14,17 M€ et représente 209 jours de fonctionnement.

Dans l'exécution globale, il faut noter la progression régulière des dépenses de personnel. L'université signale l'effort effectué en 2005-2006 pour réduire les charges des heures complémentaires et effectivement elles ont baissé de 17% l'année suivante, mais elle constate que cette ligne budgétaire augmentera à nouveau avec la mise en place du plan licence.

Le résultat actuel d'équilibre est satisfaisant. Ce bilan positif peut être complété par :

- la gestion de la trésorerie et la convention de partenariat signée avec la direction de la comptabilité publique; les services bancaires offerts par le Trésor public apportent pleine satisfaction et assurent des revenus de produits financiers aux recettes de l'établissement à hauteur de 167 K€ en 2007 ;
- la pratique des amortissements mise en place depuis plusieurs années et qui permet de dégager une capacité d'autofinancement en vue de renouveler les équipements obsolètes ; en moyenne, un million d'euros par an sont investis pour assurer le renouvellement ou l'acquisition d'équipements en recherche, enseignement, équipement des services avec une forte aide en matière de subventions de la part des collectivités.

Au regard de ces résultats de bonne gestion, il s'agit pour l'établissement de développer de nouvelles approches pour le passage aux RCE. Il faut donc qu'il soit en mesure de mobiliser pleinement ses marges de manœuvre. Dans ce contexte, une clarification de certaines procédures, notamment de la règle des reports de crédits, semble nécessaire. Un pilotage renforcé de l'exécution budgétaire en infra-annuel au-delà de la disponibilité des crédits est également requis afin de réorienter les crédits en cours d'année, dynamiser l'exécution budgétaire et limiter ainsi les reports de crédits. L'université a conscience de la nécessité de ces évolutions et sait que, pour les accompagner, un renforcement des qualifications et des compétences est nécessaire : elle l'a prévu dans ses actions de formation, et ceci afin que chacun puisse assumer pleinement son rôle.

V – La politique immobilière : gestion, maintenance et développement de l'ensemble du patrimoine

Le patrimoine immobilier de l'université est majoritairement constitué de bâtiments ayant moins de quinze ans et faisant l'objet d'un plan pluriannuel de maintenance préventive.

La division "moyens et logistique" intègre un service chargé de la mise en œuvre de la politique immobilière de l'établissement dont les compétences ont été renforcées avec la création d'un poste d'ingénieur d'études. Ses missions, très bien identifiées, concernent la mise en œuvre d'opérations de grosse maintenance, la préparation et le suivi d'opérations de construction, y compris en délégation de maîtrise d'ouvrage. Malgré un nombre restreint d'agents, le service assure pleinement ses missions et de nombreux projets importants ont été réalisés. Chaque CGU dispose de moyens en personnels et crédits pour assurer la maintenance courante des bâtiments. Une plus grande mutualisation se heurte à la dispersion multipolaire.

L'établissement a une connaissance précise des surfaces des bâtiments ainsi que de l'état qualitatif du bâti. Il doit disposer dès cette année d'un logiciel de gestion qui lui permettra d'affiner ces données et lui servira d'élément d'aide à la décision. Enfin, un logiciel de gestion des salles de cours va être expérimenté dès la rentrée sur le site de Boulogne.

Le constat des besoins est établi au vu des rapports des commissions de sécurité. L'établissement s'est donné les moyens de ses ambitions en abondant les crédits issus de la dotation générale de fonctionnement et du contrat quadriennal, notamment en créant des provisions pour gros travaux. Les prochaines années doivent voir se poursuivre les efforts déployés en matière de maintenance mais aussi se développer une politique de gestion écologique du patrimoine.

VI – Hygiène et sécurité

L'établissement a mis en place des structures dédiées à l'hygiène et à la sécurité. L'efficacité de cette organisation est à souligner au travers du développement des actions de formation et de la pertinence des choix.

Un chargé de mission a été nommé en septembre 2004. Sa première mission a consisté à mettre en place les plans annuels d'action par le biais du document unique d'évaluation des risques. Le poste d'assistant d'ingénieur H&S pour l'établissement a été créé en 2006. La personne recrutée remplit les fonctions d'ACMO et est rattachée directement au secrétariat général. Enfin, la mise en œuvre d'un réseau de correspondants a été initiée au cours du contrat 2000-2004 mais est devenue véritablement effective au cours du contrat suivant.

L'organisation comme la communication sur les actions sont bien développées. Afin de rationaliser et de centraliser les données, un logiciel "document unique d'évaluation des risques professionnels" est utilisé par chacun. Une rubrique hygiène et sécurité est par ailleurs proposée sur le site de l'ULCO, comportant de nombreux éléments d'informations.

Outre les actions obligatoires, les formations existantes aux risques spécifiques (prévention des risques chimiques et biologiques) ont été étoffées avec d'une part la prévention des risques liés à l'utilisation des gaz en laboratoire et d'autre part la sensibilisation au risque routier eu égard à la configuration multi sites.

Enfin, il faut souligner que les projets en ce domaine sont nombreux prouvant ainsi la dynamique de la politique engagée. À titre d'illustration, il convient de mentionner qu'un guide hygiène et sécurité est en cours d'élaboration. Une base de données est aussi envisagée afin d'obtenir un inventaire numérique des produits toxiques.

VII – Le développement de la capacité d'auto-évaluation

La capacité d'auto-évaluation existe à l'ULCO mais elle n'intervient pas de manière globale et systématique car les outils comme les procédures et les capacités requises pour ce type de démarche doivent être améliorés. L'ULCO a pour objectif, au plus tard au 1er janvier 2010, de disposer d'un système d'information stratégique prenant appui sur un entrepôt de données.

L'état des lieux montre que l'ULCO dispose de nombreux indicateurs et données, tels que ceux du bilan social établi par la direction des ressources humaines ou la publication "Repères" élaborée par l'ODESSE. Pour la recherche, une démarche d'auto-évaluation a été progressivement développée avec le suivi d'un plan d'action qui permet de connaître le potentiel de recherche, les moyens globalisés mis à disposition des unités de recherche et leur efficacité en termes de production scientifique. Ce plan est en constante amélioration avec l'ajout d'indicateurs complémentaires. Il fait l'objet de comptes rendus réguliers au CS.

Cependant, de manière plus globale et transversale, l'ULCO a besoin d'un système décisionnel et d'outils de pilotage permettant de croiser les différentes sources et données, qui lui font défaut. Dès le 1er septembre 2008, un contrôleur de gestion a été recruté dont les missions sont les suivantes : créer et exploiter l'entrepôt de données ; mettre en place et suivre des indicateurs et des tableaux de bord permettant un pilotage efficace des moyens de l'établissement et aidant aux prises de décision ; proposer au président et à l'équipe de direction un ensemble d'indicateurs par domaine (recherche, formation, patrimoine) du suivi du contrat quadriennal et du projet annuel de performance, puis en assurer le suivi et l'analyse ; et développer et exploiter la comptabilité analytique avec l'installation de SIFAC.

Le chantier est complexe car il faut créer le fondement même du système décisionnel. Le groupe projet piloté par le contrôleur de gestion comprend le responsable de l'ODESSE et deux informaticiens. On peut s'interroger sur la composition de ce groupe car les tâches à accomplir sont nombreuses et difficiles d'autant qu'elles doivent l'être dans un calendrier très resserré : choix des indicateurs croisés et structuration organisationnelle de l'entrepôt (mars à juillet 2009) ; installation technique du matériel et paramétrage (septembre 2009) ; tests et définition des stratégies de chargement (septembre à décembre 2009) ; démarrage de l'exploitation (janvier 2010). De plus, la structure de l'université n'est pas un élément facilitateur de la définition organisationnelle de l'entrepôt de données.

Pour la réussite de ce projet, il paraît donc nécessaire, comme ceci est d'ailleurs prévu, que les composantes et les services soient étroitement associés à la démarche opérationnelle. La mise en place d'un tel dispositif, dans un calendrier aussi contraint, requiert une volonté politique forte et nécessiterait, autour du président, la constitution d'un comité stratégique regroupant les différents acteurs de la gouvernance.

Conclusion et recommandations



Les stratégies de l'ULCO correspondent aux objectifs qui ont justifié sa création :

- l'aménagement du territoire avec la mise en place de formations professionnalisantes au plus près des localités d'origine des étudiants ;
- le développement d'activités de recherche insérées dans leur environnement et à fort potentiel de valorisation.

La gouvernance s'appuie sur une évidente volonté d'être ensemble, malgré la pluralité des sites et la difficulté de concilier gestion de proximité et cohérence de l'ensemble. La mutualisation au sein du PRES Lille Nord de France devrait permettre à l'établissement de mieux atteindre ses objectifs.

I – Les points forts

- Une gouvernance consensuelle ;
- La volonté de centrer la recherche sur des thématiques porteuses ;
- Une offre de formation largement professionnalisée ;
- Une grande disponibilité des enseignants pour le suivi des étudiants ;
- Un accompagnement de la vie étudiante sur les différents sites ;
- Une gestion administrative et financière globalement bien pilotée ;
- La bonne insertion des sites dans les territoires où ils se déploient.

II – Les points faibles

- Une répartition des tâches dans l'équipe de direction qui ne semble pas optimale ;
- Un déficit d'attractivité tant en formation qu'en recherche ;
- Une valorisation de la recherche insuffisamment structurée, trop tournée vers des prestations de service locales ;
- Des effectifs en baisse et un risque de fuite en avant dans la recherche d'étudiants étrangers ou sous convention ;
- Une politique de RI peu lisible tant en recherche qu'en formation ;
- Une dépendance forte à la politique de la Région.

III – Les recommandations

- Constituer un bureau, conforme au code de l'éducation, comprenant l'équipe de direction centrale, les responsables des centres de gestion et de maisons de la recherche, les directeurs d'IUT et d'écoles rattachées, afin d'améliorer la coordination des activités de l'établissement ;
- Fermer les formations aux effectifs notoirement insuffisants, surtout lorsqu'elles font doublon au sein même de l'ULCO ;
- Inciter et aider les doctorants, y compris par la prise en charge des frais que cela entraîne, à s'impliquer dans l'activité doctorale du PRES ;

- Définir un véritable partenariat avec les établissements français ou étrangers au titre desquels des étudiants sont inscrits en convention ;
- Généraliser un dispositif d'évaluation des formations ;
- Créer un comité de pilotage et de coordination intersites de la vie étudiante ;
- Répondre aux obligations légales en matière de prévention de la santé ;
- Poursuivre la réflexion sur l'offre de formation en technologie et ingénierie, notamment en ce qui concerne la région de Calais.

Liste des sigles

A

AC	Agent comptable
ANAEM	Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations

B

BAIP	Bureau d'aide à l'insertion professionnelle
BIATOS	(Personnels) de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, et ouvriers de service

C

CEVU	Conseil des études et de la vie universitaire
CGU	Centre de gestion universitaire
CGR	Centre de gestion pour la recherche
CLES	Certification en langues de l'enseignement supérieur
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNU	Conseil national des universités
CPER	Contrat de projets état-région
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CS	Conseil scientifique
CTI	Commission des titres d'ingénieur
CTP	Comité technique paritaire
CUEEP	Centre universitaire économique et éducation permanente

D

D	(LMD) Doctorat
DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaires
DALF	Diplôme Approfondi de Langue Française
DBM	Décision budgétaire modificative
DEA	Diplôme d'études approfondies
DELF	Diplôme d'études en langue française
DRES	Diplôme de réadaptation à l'enseignement supérieur
DU	Diplôme universitaire
DUT	Diplôme universitaire de technologie

E

EC	Enseignant chercheur
ED	École doctorale
EPCS	Établissement public de coopération scientifique
EPIC	Établissement public à caractère industriel et commercial
ETP	Équivalent temps plein

F

FC	Formation continu
FLE	Français langue étrangère
FNAU	Fédération nationale des agences d'urbanisme

G

GSI	Génie des systèmes informatiques
GRH	Gestion des ressources humaines

H

HLLI Histoire, langues, littératures, interculturalité (EA)

I

IGE Ingénieur d'études (ITARF)

IMN Institut des mers du Nord

IUT Institut universitaire de technologie

IRENI Institut de recherche en environnement industriel

ISCID Institut supérieur de commerce international de Dunkerque

L

L (LMD) Licence

LARJ Laboratoire de recherches juridiques

LASL Laboratoire d'analyse des systèmes du Littoral

LCE Laboratoire de catalyse et environnement

LEA Langues étrangères appliquées

LEMCEL Laboratoire d'études des matériaux et composants pour l'électronique

LISIC Laboratoire d'informatique, signal et image de la Côte d'Opale

LMD Licence-master-doctorat

LMPE Laboratoire mycologie, phytopathologie, environnement

LPCA Laboratoire de physico-chimie de l'atmosphère

LPMA Laboratoire de physique moléculaire et applications

LR2B Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire

LSE Laboratoire de sciences environnementales

LSHS Lettres, sciences humaines et sociales

LSOE Laboratoire de synthèse organique et environnement

LTPMC Laboratoire de thermodynamique de la matière condensée

M

MCF Maître de conférences

MREN Maison de la recherche en environnement naturel

MSPI Mathématiques et sciences pour l'ingénieur

O

ODESSE Observatoire du devenir étudiant et du suivi statistique de l'établissement

P

PAST Professeur associé à temps partiel

PR Professeur des universités

PRAG Professeur agrégé

PRCE Professeur certifié du second degré

PRES Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

R

RCE Responsabilités et compétences élargies

R&D Recherche et développement

RII Laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation

RNCP Répertoire national des certifications professionnelles

S

SHS Sciences humaines et sociales

STAPS Sciences et techniques des activités physiques et sportives

STIC Sciences et technologies de l'information et de la communication

SUAIO Service universitaire d'accueil, d'information et d'orientation

SUAPS Service universitaire des activités physiques et sportives

SUIO Service universitaire d'information et d'orientation

T

TD	Travaux dirigés
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TICE	Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement

U

UE	Unité d'enseignement
UEL	Unité d'enseignement libre
UFR	Unité de formation et de recherche
ULCO	Université du littoral Côte d'Opale
UNR	Université numérique en région

V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
VP	Vice-président
VPE	Vice-président étudiant

W

WIFI	<i>Wireless Fidelity</i> (Fidélité sans fil)
------	--

Observations du président



Dunkerque, le 17 juillet 2009

Le Président de
l'Université du Littoral Côte d'Opale

à

Monsieur Michel CORMIER
Directeur de la Section des établissements

Nos Réf. : EA/VB/09057

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception du rapport d'évaluation de l'AERES de notre établissement.

Je tiens à vous remercier du travail considérable réalisé par votre équipe lors de cette évaluation. Les observations et recommandations nous permettront d'avancer rapidement vers une amélioration du fonctionnement de notre établissement lors du prochain contrat quadriennal.

Concernant la réponse au rapport, je souhaite apporter des précisions sur les points suivants repris en italiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La stratégie en matière de recherche et de valorisation

I – Trois axes stratégiques

4 Autres unités de recherche

Présidence
1, place de l'Yser
BP 1022
59375 Dunkerque cedex 1
Tél. : 03 28 23 73 00
Fax : 03 28 23 73 13

« Deux unités de recherche n'apparaissent pas clairement... (LTPMC) , mais son devenir n'a pas été évoqué par l'ULCO »

Le LTPMC qui appartient à l'axe Environnement de l'établissement se renforce en accueillant une équipe (LEMCEL) qui travaille dans le domaine des matériaux pour l'électronique. Cette stratégie a été soutenue et encouragée par l'ULCO.

II – Les maisons de recherche

1 MREN

« ... (LOG) pose un problème d'organisation interne à l'ULCO »

La présence sur un même site (Wimereux) de deux entités fonctionnelles (MREN et Station Marine) ne pose pas un problème d'organisation interne à l'ULCO mais un problème de cohérence dans le pilotage du laboratoire LOG, problème qui sera résolu par la signature par les trois tutelles (ULCO, Lille1, CNRS) du règlement intérieur du laboratoire.

IV – Les partenariats de recherche

« L'ULCO est peu présente dans le champ des programmes nationaux et internationaux. A titre d'exemple, ses unités de recherche participent à seulement 4 programmes INTERREG ».

Il y a manifestement confusion ici. La participation de l'ULCO aux programmes successifs INTERREG I, II, III a toujours été un point fort de l'établissement depuis sa création, ce qui a valu des relations solides avec les universités du sud de l'Angleterre. INTERREG IV est un nouveau programme au sein duquel les projets doivent monter en puissance progressivement. Il est donc injuste d'évoquer seulement 4 programmes (plutôt projets) pour justifier de peu de participation à ces programmes internationaux.

« A contrario, il y a un fort partenariat avec les collectivités locales, et plus particulièrement avec le Conseil Régional Nord-Pas de Calais. Leur impact est

Présidence
1, place de l'Yser
BP 1022
59375 Dunkerque cedex 1
Tél. : 03 28 23 73 00
Fax : 03 28 23 73 13

considérable sur l'ULCO. Le volontarisme des collectivités locales est très grand et se traduit par d'importantes aides financières. Beaucoup d'activités de recherche sont ainsi financées ».

J'aurai souhaité que le mot « beaucoup » soit remplacé par des chiffres. L'aide apportée par les collectivités territoriales au budget annuel de l'ULCO est de l'ordre de 7%, ce qui n'est pas négligeable sans être non plus la source financière proclamée d'importance capitale par le rapport. Il convient, en outre, de noter : (1) que l'aide du Conseil régional est beaucoup moins importante que ne le laisse entendre le rapport, nettement moins que l'aide apportée par le CR aux 3 universités de Lille, par exemple, (2) que l'aide du CR passe généralement par des projets de recherche ou de financement d'allocations de recherche dans le cadre d'un système de concours ouvert à l'ensemble des établissements de recherche et d'enseignement supérieur du NPC, (3) que l'essentiel de l'aide financière des collectivités dont bénéficie l'ULCO provient en fait du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale et de la Communauté Urbaine de Dunkerque, et enfin (4) que ces diverses aides se basent sur des contrats d'objectifs scientifiques qui ne détournent en rien la politique scientifique de l'ULCO de ses objectifs stratégiques.

La stratégie en matière de relations extérieures

Idem pour le paragraphe 2 où la question de la remise en cause possible de la pleine autonomie de l'ULCO du fait des aides octroyées par les collectivités mérite d'être nuancée.

La stratégie en matière de formation

« La duplication des formations ne semble guère raisonnable, ni même souhaitable... ».

Nous sommes tout à fait sensibles à ces conseils, mais il aurait fallu aussi que le rapport tienne compte des difficultés de mobilité entre les sites de l'ULCO. La duplication des formations permet, dans certains cas, de pallier ce problème, en offrant des formations à proximité.

Les points faibles

Présidence
1, place de l'Yser
BP 1022
59375 Dunkerque cedex 1
Tél. : 03 28 23 73 00
Fax : 03 28 23 73 13

« - une dépendance forte à la politique de la région »

Je récusé cette conclusion qui est fausse et qui n'apporte rien du tout au positionnement stratégique de l'ULCO.



Edward ANTHONY

Présidence
1, place de l'Yser
BP 1022
59375 Dunkerque cedex 1
Tél. : 03 28 23 73 00
Fax : 03 28 23 73 13

Organisation de l'évaluation



L'évaluation de l'Université du Littoral Côte d'Opale a eu lieu du 11 au 13 mars 2008. Le comité d'experts était présidé par Gilbert **Puech**, professeur des universités, université de Lyon 2.

Ont participé à l'évaluation :

Pierre-Marie **Badot**, professeur des universités, université de Franche Comté

Jean-Philippe **Bede**, professeur agrégé, université de Haute Alsace

Sébastien **Coudert**, ancien vice-président étudiant, université de Strasbourg

Eliane **Kotler**, professeur des universités, université de Nice

Gérard **Hecquet**, ex-directeur adjoint des recherches d'ATOFINA

Marie-France **Mathieu**, secrétaire général adjointe, académie de Nice

Annick **Cartron**, déléguée scientifique et Margot **Arrault**, chargée de projet représentaient l'AERES.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

Delphine **Lecointre** a assuré la PAO.